

Au pays d'ETEL

BULLETIN COMMUNAL
JUILLET 2010

AU PAYS D'ETEL - BP 38 - 56410 ETEL - aupaysd.etel@free.fr - N° 66 - 2010 - le numero 1 €



SPECIAL
160 ans d'Etel



Er mor beb eil penn
La mer dans tous ses états



Le Mot du Maire

Chers Etelloises, Etellois, résidents et vacanciers,

C'est à nouveau pour cet été 2010, un riche programme d'animations qui vous a été préparé. La municipalité en partenariat avec les associations locales, fêtera, plus particulièrement « Les 160 ans d'Etel 1850-2010 ».

A cette occasion, il vous sera présentée une grande exposition sur le môle et le parvis de la mairie. Pour cet anniversaire Etel a voulu cultiver le paradoxe : l'exposition photos de notre vie d'hier façonnée durant six générations par ces hommes et ces femmes de mer, face au premier salon nautique (succès du printemps, 5 000 visiteurs) vitrine du renouveau Etellois.

On vous promet également pour la fête du thon qui, elle aussi, évoquera les 160 ans de notre commune le 8 août, un excellent millésime.

Pour clôturer sur le chapitre animations, rendez-vous tous les mardis soir de l'été sur la place des Thoniers pour des soirées traditionnelles.

Les promesses se concrétisent :

- . les travaux du nouveau gymnase de la Garenne sont démarrés et celui-ci sort de terre.
- . le programme de rénovation de nos rues avance à grand pas.
- . le permis de construire du pôle nautique est déposé, nous en sommes aux appels d'offres ; pendant ce temps les associations : plongée, voile et kayak sont en phase de fusion et mettent en place un maximum d'activités pour être au top à la remise des clés. Rendez-vous en 2011 pour couper le ruban.

A Etel, on ne vit pas replié sur soi-même, beaucoup d'initiatives sont menées dans le cadre de la communauté de communes de la Ria d'Etel : outre la mise en place de la centralisation des services sociaux (CIAS) au 1er septembre 2010, une classe de musique intercommunale s'ouvrira dans notre ville en septembre et l'on pourra s'initier au saxo, à l'harmonica et à la flûte irlandaise ; on projette également, le numérique au cinéma.

Hors communauté, Plouhinec nous a rejoints à travers la brochure « Cap sur la ria », trouvant avec nous sa place légitime.

Je veux aussi parler de l'avenir de nos plus jeunes et informer nos parents d'élèves que, pour la rentrée en septembre 2010, tous nos enfants ont leur place, dès 2 ans, dans nos établissements scolaires.

Avec tous les acteurs économiques d'Etel, nos services sont mobilisés pour réussir la saison estivale.

Et comme vous pouvez le lire sur l'affiche « Etel, 160 ans de vie et d'activités », les commerçants vous souhaitent la bienvenue et sont à votre service, il en est de même de vos élus.

Je souhaite à tous un bel été, très cordialement.

Le maire
JO NIGEN

CONSEIL MUNICIPAL

Maire

M. NIGEN Joseph (permanence tous les jours de 10h à 12h)

Adjoint

1er : M. LE GAL Erwan (permanence le mercredi de 10h à 12h)
2ème : M. AVOUSTIN Jean (permanence le lundi et le jeudi de 10h à 12h)
3ème : Mme LE STUNFF Edith (permanence le mardi de 10h à 12h)
4ème : M. BOZEC Daniel (permanence le vendredi de 10h à 12h)

Délégués

M. HERCEND Guy (communication)
M. LE TREQUESSER Henri (affaires maritimes)

Conseillers municipaux

Mme CAMBRAY Nadine
Mme COLLETTE Nadine
M. EVENNO Philippe
M. EZANNO Thierry
M. JOFFREDO André
Melle JOLLIVET Véronique
M. LE MENTEC Norbert
M. LE PRIOL Jean-Paul
M. LE VISAGE Yvon
Mme LERAYS Françoise
Mme L'HOURS Florence
Mme QUINTIN DE KERCADIO Lucette

Le maire est président de droit de toutes les commissions municipales.

Commissions municipales

FINANCES

Suivi budgets- Suivi investissements- Commune.

M. HERCEND Guy
M. AVOUSTIN Jean
M. BOZEC Daniel
Mme CAMBRAY Nadine
M. LE GAL Erwan
M. LE MENTEC Norbert
Mme LERAYS Françoise
Mme LE STUNFF Edith
Mme QUINTIN DE KERCADIO Lucette

TRAVAUX – Programme d'investissement :

Relations D. D. E et concessionnaires de réseaux.

M. AVOUSTIN Jean
M. BOZEC Daniel
M. LE PRIOL Jean-Paul

TRAVAUX – Programme de fonctionnement :

Voirie - Réseaux- Entretien bâtiments.

M. BOZEC Daniel
M. AVOUSTIN Jean
M. LE PRIOL Jean-Paul
M. LE TREQUESSER Henri

URBANISME

Commission locale (Instruction par D. D. E)

M. AVOUSTIN Jean
M. BOZEC Daniel
Mme CAMBRAY Nadine
M. HERCEND Guy
M. LE GAL Erwan
M. LE MENTEC Norbert
M. LE PRIOL Jean-Paul
Mme LERAYS Françoise
M. LE TREQUESSER Henri

COMMUNICATION

M. HERCEND Guy
Mme CAMBRAY Nadine
Mme COLLETTE Nadine
M. EVENNO Philippe
M. EZANNO Thierry
M. JOFFREDO André

Melle JOLLIVET Véronique
M. LE TREQUESSER Henri
Mme QUINTIN DE KERCADIO Lucette
M. POUSSIN Pierre (membre nommé)

PERSONNEL

Filière administrative- Ecoles- Police.

M. EZANNO Thierry
M. JOFFREDO André
M. LE MENTEC Norbert
Mme LERAYS Françoise

Filière technique

M. AVOUSTIN Jean
M. BOZEC Daniel

EMBELLISSEMENTS - Espaces verts

M. BOZEC Daniel
Mme CAMBRAY Nadine
Mme MAIGRET Christine (membre nommé)
M. RAOULT Didier (membre nommé)

SÉCURITÉ

M. AVOUSTIN Jean
M. BOZEC Daniel
M. LE TREQUESSER Henri
M. CADO Yannick (membre nommé)
M. LAUTRAM Philippe (membre nommé)
Mme MAIGRET Christine (membre nommé)

TOURISME

Animations-Relations associations-Culture

M. LE GAL Erwan
Mme CAMBRAY Nadine
Mme COLLETTE Nadine
M. EVENNO Philippe
M. EZANNO Thierry
M. HERCEND Guy
M. JOFFREDO André
Melle JOLLIVET Véronique
Mme LERAYS Françoise
M. LE TREQUESSER Henri
Mme QUINTIN DE KERCADIO Lucette

ACTIVITÉS JEUNES :

M. BOZEC Daniel
M. EVENNO Philippe
M. EZANNO Thierry

OUVERTURE de la MAIRIE
9 h 00 – 12 h 00
14h 30-17h30
Samedi 9h30-12h

FERMETURE
mercredi et samedi après-midi
Tél : 02 97 55 35 19

Melle JOLLIVET Véronique
M. LE GAL Erwan
Mme L'HOURS Florence
Melle ROBICHE Aurélie (animatrice)
Tél : 02. 97. 55. 22. 77

Centre communal d'action sociale CCAS

Tél : 02. 97. 55. 20. 22

mardi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30

mercredi et samedi de 9h30 à 12h

Mme LE STUNFF Edith
Mme COLLETTE Nadine
M. EZANNO Thierry
Mme LERAYS Françoise
M. LE TREQUESSER Henri
Mme L'HOURS Florence
M. JONAS Michel (membre nommé)
Mme LE BAIL Josée (membre nommé)
Mme LE GLOAHEC Annick (membre nommé)
Mme MARTIN Elodie (membre nommé)
Mme MOLLER Marie-Louise (membre nommé)
Mme QUERAT Christelle (membre nommé)

CONSEILLER GENERAL

M. LETREQUESSER Gérard
Permanence : 1er et 3ème mercredi du mois de 10h à 12h
A la mairie de Belz

D. D. I. S. S.

Mme DEREDEC, assistante sociale
Permanence en Mairie :
2ème et 4ème jeudi de 14h30 à 16h30
En dehors des permanences :
Centre Médico-Social
AURAY – Tél. 02 97 30 25 00

A. N. P. E.

Contact : Mme RABILLARD Marie-Andrée
Sur rendez-vous
Tél. 02 97 56 56 78

S. S. M.

Permanence Marins- Pêcheurs

Mme HOCHARD
Foyer du Marin - 19 place St Louis
Mardi : 9 h à 12 h 30
Vendredi sur R. V : 9h à 12h 30
Tél. 02 97 55 30 51
e-mail : ssm.etel@orange. fr

Trésor Public

Place Pasteur B. P 36 - ETEL 56410
Tél. 02 97 55 30 62

SECOURS :

Mairie	02 97 55 35 19
Pompiers	02 97 55 35 18
Police Secours	02 97 55 32 11
CROSS A	02 97 55 35 35
S. A. M. U.	02 97 54 22 11
Antipoison	02 99 59 22 22

SANTE :

Maison médicale de garde :	02 97 68 42 42
Lundi à vendredi :	20 à 24 h
Samedi :	14 à 24 h
Dimanche :	8 à 24 h
Pour les urgences vitales :	15

MEDECINS :

Dr BUNEL	02 97 55 32 46
43, rue Général Leclerc	
Dr PÉRON	02 97 55 34 75
9 rue de la Libération	

AMBULANCE :

M. P. EVANNO	02 97 55 31 18
--------------	----------------

PHARMACIE :

M. François-Xavier GIRARD	02 97 55 30 31
3 rue de la Libération	

CABINETS d'infirmiers

• 29 rue de la Libération	02 97 55 35 72
	06 64 14 02 95
• Place Pasteur	02 97 55 31 43

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE :

M-P PELLADEAU	
Mlle Maria- Luisa DE BRUYN	02 97 55 31 28
29 rue de la libération	

Mme A. M. DEREGNIAUX	02 97 55 35 20
21 rue Surcouf	

RELAIS PARENTS ASSISTANTES

MATERNELLES : «PETITE PLANETE»	
Rue Pierre Laurent	02 97 55 49 32
(Parking de la salle du Grd Saule - Belz)	
06 74 11 77 54	
Permanences : Lundi 9h-12h30 - 13h30-18h	
Mardi : 13h30-17h • Jeudi 9h-12h30	

PEDICURE MEDICALE :

Mme CREPEAU	02 97 55 31 28
29 rue la Libération	

DENTISTES :

Cabinet dentaire M. LAUDREN	
02 97 55 32 80	
17 Place Saint- Louis	

Dr. Ch. DUPRE et Dr Thi DUONG

02 97 55 44 68	
5 rue Amiral Schwérer	

TAXIS :

M. P. EVANNO	02 97 55 31 18
Mlle Claudine EZANNO	02 97 55 30 84
M. Erwan LE GAL	02 97 55 44 02

GARAGE - DEPANNAGE :

ETEL AUTOMOBILE	02 97 55 30 79
4 rue Victor Hugo	

GARE ROUTIÈRE :

Place Julien et Simone Le Port	
Liaisons quotidiennes avec Auray, La Trinité, Lorient et Port-Louis. Horaires disponibles en mairie.	

«Au Pays d'Etel» est une publication sans but lucratif, elle est réalisée par une équipe de bénévoles qui n'a pour but qu'une meilleure connaissance de notre ville et de sa région pour ses habitants et pour ses visiteurs. Le comité qui l'anime bénéficie du soutien matériel de la municipalité et surtout des commerçants et artisans qui l'aident par leurs publicités et méritent de ce fait votre confiance.

NOS ANNONCEURS n°66

ACTIV TRAVAUX	22
AGENCE DE LA RIVIÈRE immobilier	2 ^{ème} de couv.
ALLO RIA TAXI	37
ATELIER DE MILA, artisanat d'Asie	16
AU GRENIER D'ARMELLE, antiquités-brocante	9
AU P'TIT CREUX, sandwicherie	9
BELZ IMMOBILIER, Belz	20
BLB SERVICES, rénovations	32
BTI, expertise thermique Local Mendon	3 ^{ème} de couv.
BULION JEAN-LUC, carrossier, Erdeven	10
CABINET DE SOPHROLOGIE	30
CAILLOCE THIERRY, charcutier, traiteur, Belz	11
CATHY COIFFURE	11
CENTRAL BAR, café, taxi	11
CHEF SERVICE, cuisine à domicile	22
CLAIRE FRELON, artiste peintre	24
CREDIT AGRICOLE	19
CREDIT MARITIME	14
CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE	6
CRÊPERIE «LA MAGOURINE», Belz	44
CRÊPERIE «TROUZ AR MOR»	7
ELEVAGE CANIN DE BRETAGNE	33
ETEL AUTOMOBILE, agent Renault	23
Ets LE PENDU sarl, paysagiste, Belz	23
EVANNO Philippe, taxis ambulances	7
EXPERT FERMETURES	37
EZANNO Thierry, combustibles	10
GALERIE IMAGINE, créations, cadeaux	9
GALILÉO, pizzeria, Erdeven	3 ^{ème} de couv.
GITEM, électroménager, TV, hifi, Belz	30
GRANJEAN, légumes	11
IMPRIMERIE DE LA RIVIERE	7
ISTIN Armel, photo industrielle	23
JAN Hubert, charcutier, traiteur - boucher, Erdeven	32
KENKIZ MARINE, bateaux, moteurs, plongée, Belz	23

KERAVEL, village vacances, Erdeven	22
LA BOUTIQU'PRESS ETELLOISE	14
LA POSTE	6
LA ROSE DES SABLES, spécialités du Maghreb	11
LA SIRÈNE ETELLOISE, meublés entretien d'espaces verts	44
LA TAVERNE, bar	11
LE BIHAN CAFE, bar/repas en saison	33
LE BOULÈRE, garage, Erdeven	42
LE CHANTIER, brasserie, crêperie	24
LE CHAT QUI PÊCHE, salon de thé, glacier, resto, bistro . 4 ^{ème} de couv	33
LE COMPTOIR DE LA MER	33
LE GLOAHEC, peinture, Erdeven	37
LE GOUT DU LARGE, restaurant	21
LE LAMPARO, restaurant	42
LE POISSON MULTICOLORE, chambres d'hôtes	16
LE PRIOL Jean-Paul, couverture, zinguerie	33
LE ROLLE, auto-Ecole	22
L'ESCALE DE LA RIA, chambres et table d'hôtes	22

LE SOURD JC, boulangerie, pâtisserie	44
LE STUNFF JP, boulangerie, pâtisserie	4 ^{ème} de couv.
LE STUNFF J.M., boulangerie, pâtisserie	4 ^{ème} de couv.
LES MUTUELLES DU MANS, MMA	4 ^{ème} de couv.
LES SERRES DU MOULIN, plantes et fleurs, Erdeven	3 ^{ème} de couv
LES VIVIERS DU PRADIC, poissons, crustacés	21
L'ORANGE BLEUE, bar, tabac, loto	25
MALLET Serge, maçonnerie, Erdeven	42
NICOLAS Jacques, huîtres fines et coquillages	3 ^{ème} de couv.
PÉPINIÈRES BRETAGNE SUD, Plouharnel	32
PIZZERIA «BEG EN HAVR»	33
POMPES FUNÈBRES DE LA RIA, Belz	6
POMPES FUNÈBRES EVANNO PHILIPPE, Etel	7
PRONO F., boulangerie, pâtisserie	3 ^{ème} de couv.
THESSON, poissons de petits bateaux	44
TECHNI'HAIR, coiffure mixte	20

COMITÉ DE RÉDACTION

M.J. NIGEN, maire
 Mmes G. GUILLEMET
 P. HERCEND - D. LE CORRE
 J. LE GOFF
 MM J. AVOUSTIN
 R. BOZEC - G. HERCEND
 A. JOFFREDO
 E. LE BLOA - L. LE SOURD



ETAT CIVIL de décembre 2009 à juin 2010

NAISSANCES

Le 26/04/2010
RODRIGUES DA COSTA Wilan, né à Lorient(Morbihan)
Le 14/05/2010
QUINTON Timothy, né à Vannes(Morbihan)
Le 29/11/2009
LE BOHEC Teila, née à Vannes(Morbihan)
Le 03/12/2009
BESSON Gaby Alain Dominique, né à Vannes(Morbihan)
Le 10/12/2009
GUINDÉ Lisenn Katell Marie, née à Vannes(Morbihan)
Le 22/12/2009
BRUNOU Noé Christian Claudio, né à Vannes(Morbihan)
Le 06/05/2010
PRADO Maël Théo André, né à Vannes(Morbihan)
Le 26/12/2009
DEVOS Louise Léa Lucie, née à Vannes(Morbihan)

MARIAGES

Le 10/04/2010
Philippe LAUDREN, directeur de travaux, domicilié 4 rue de l'Yser Étél et Agathe HAGUENAUER, professeur d'allemand, domiciliée 4 rue de l'Yser Étél
Le 23/04/2010
Noël DEPREUX, retraité, domicilié 15 avenue de la Garenne Étél et Nadine ANTONOS, retraitée, domiciliée 2 rue de la Durance Paris douzième arrondissement (Paris)
Le 21/05/2010
Julien RIEUX, gendarme, domicilié 61 rue Faubourg St Esprit Bonneville (Haute-Savoie) et Delphine PASCAL, assistante maternelle, domiciliée 61 rue Faubourg St Esprit Bonneville (Haute-Savoie)
Le 22/05/2010
Gérald TOUMELIN, directeur régional, domicilié à 298 rue d'Epinay Deuil-la-Barre (Val-d'Oise) et Eloïse GIOVANNELLI, assistante de direction, domiciliée à 298 rue d'Epinay Deuil-la-Barre (Val-d'Oise)

DECES

Le 21/11/2009
Marie LE PALUD, veuve LE PORT, maison de retraite, 39 rue Brizeux Étél, 89 ans
Le 29/12/2009
Philomène PRADO, veuve LE FRANC, retraitée, 39 rue Brizeux Étél, 95 ans
Le 30/01/2010
Claude SOUDANNE, retraité, 9 rue du Château de la Garenne Étél, 78 ans
Le 22/02/2010
Lucienne CHANDRU, veuve LALUCQUE, retraitée, 39 rue Brizeux, maison de retraite Étél, 98 ans
Le 13/03/2010
Yvonne QUÉRÉ, veuve PRAT, retraitée, 39 rue Brizeux, maison de retraite Étél, 96 ans
Le 28/04/2010
Louis LE BONNEC, retraité, 8 rue de l'Yser Étél, 76 ans
Le 21/05/2010
Cécilia THOMAS, veuve JOANNIC, retraitée, 39 rue Brizeux Étél, 96 ans
Le 29/05/2010
Pierre KERZERHO, retraité, 69 rue Victor Hugo Étél, 67 ans

TRANSCRIPTION DE DECES

Le 09/12/2009
André BERNARD, retraité marin pêcheur, 7 rue des Dunes Étél, 78 ans
Le 05/01/2010
Marie SAVINA, veuve LE NEILLON, retraitée, 10 rue Emile James Étél, 87 ans
Le 31/01/2010
Anne MALLET, veuve KERZERHO, retraitée, 4 rue des Huniers Étél, 96 ans
Le 02/02/2010
Alfred MOUTON, militaire en retraite, 3 impasse Pierre Loti Étél, 85 ans
Le 06/02/2010
Denis BÉCHENNEC, retraité, 9 allée Jeanne Mithouard Étél, 71 ans
Le 02/03/2010
Pierre BOUVRAND, retraité, 4 rue Emile James Étél, 83 ans
Le 05/03/2010
Yvonne GOASMAT, veuve LE BERRIGAUD, retraitée, 1 ruelle du Cinéma Étél, 93 ans
Le 08/03/2010
Jeanne COLLETER, veuve DE CEUSTER, retraitée, 39 rue Brizeux, maison de retraite Étél, 90 ans
Le 10/03/2010
Gervais CORNET, retraité, 20 rue des Dunes Étél, 87 ans
Le 18/03/2010
Roger FALQUERHO, artisan plombier retraité, 4 ruelle des Champs Étél, 72 ans
Le 18/04/2010
Guy LEMARÉCHAL, retraité, 7 allée Pierre Le Floch, lotissement de Pénester Étél, 77 ans
Le 22/04/2010
Anne LE SERREC, veuve LE BERRIGAUD, retraitée, 34 rue de Pénester Étél, 87 ans
Le 24/04/2010
Marie MALLET, veuve LE DÉORÉ, retraitée, 39 rue Brizeux, maison de retraite Étél, 97 ans
Le 10/05/2010
Yvette LE LAMER, veuve BODEVIN, retraitée, 43 rue de la Libération Étél, 80 ans
Le 16/05/2010
Blanche CAILLOCE, veuve CADORET, ouvrière d'usine en retraite, 31 rue des Dunes Étél, 85 ans
Le 20/05/2010
Simone GILLIOUARD, veuve BOTHUA, ostréicultrice en retraite, 39 rue Brizeux Étél, 68 ans
Le 22/05/2010
Léonne LOTODÉ, veuve LE NAVENTURE, retraitée, 4 avenue de la Garenne Étél, 91 ans

URBANISME

La volonté municipale de rénover la voirie commence à porter ses fruits. Beaucoup de chantiers en cours pour améliorer le quotidien de chacun, occasionnent parfois, durant les travaux, une gêne pour les riverains, mais cela en vaut la peine car les rues sont plus agréables à emprunter et l'enfouissement des réseaux les rend plus belles et plus larges.

Travaux réalisés :

- rue du Goh Lannec.
- rue et place de Kerevin.
- rue An dran er ger.
- rue du Thym et venelle du Thym.
- rue de Pénester.
- impasse de Croix-Izan.
- rue du Souvenir.
- rue du Pradic.

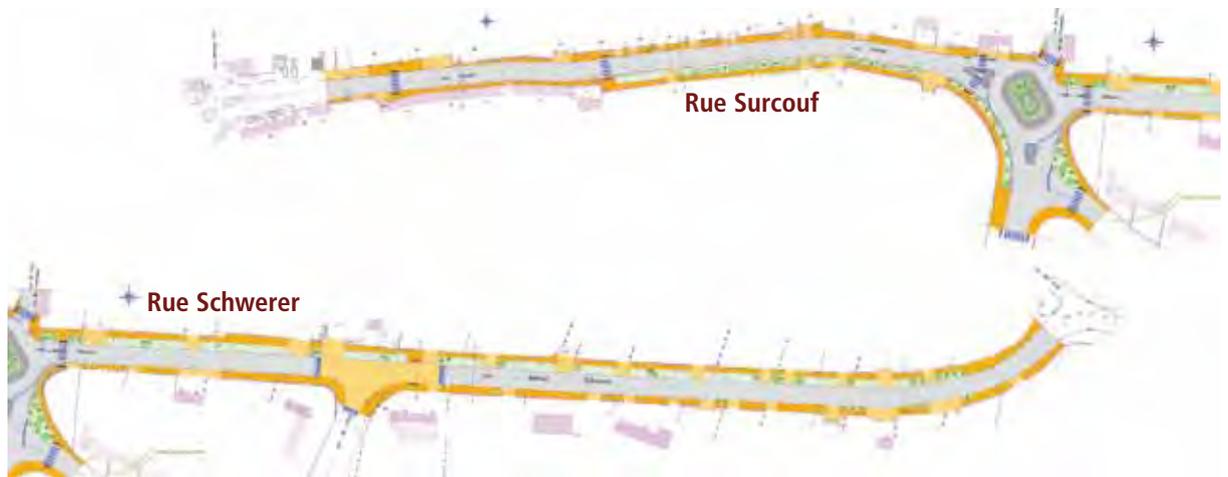
- rue du Poul-Tehuen.
- voirie du camping.

Travaux en cours :

- enfouissement des réseaux, avenue de la Garenne.
- enfouissement d'une partie du réseau, rue Général Leclerc.
- enfouissement des réseaux, rue de Keranroué.

Les gros travaux de 2011, en phase préparatoire, porteront sur les rues Schwerer et Surcouf : enfouissement des réseaux, rond-point, voirie.

*L'adjoint aux travaux
Daniel BOZEC*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RIA D'ÉTEL

20 route des 4 chemins à Belz

Le Personnel de la Communauté : 02 97 55 25 64

Directrice Générale des Services :

Carole Tressens – dgs@ria-etel.com

Secteur social :

Boris Ruauzel actionsociale@ria-etel.com

Comptabilité – OM – Payes - Secrétariat :

Stéphanie Raoul contact@ria-etel.com

Relais d'assistantes maternelles :

Nathalie Deroo Manach ram@ria-etel.com

Le bureau du RAM est situé derrière la salle du grand saule à Belz 02 97 55 49 32

Pôle multimédia et Point Information Jeunesse :

Sébastien Croguennec 02 97 55 56 22 - pole-multimedia@ria-etel.com

Intervention musicale dans les écoles maternelles et primaires : Nicolas Kervazo



Le service environnement a été transféré au syndicat mixte de la ria d'Étel : 02 97 55 25 64

Directrice Générale des Services : Carole Tressens dgs@ria-etel.com

Directeur Adjoint Coordinateur du Bassin Versant :

Laurent Thibault - bassinversant@ria-etel.com

Chargé de mission zones humides : Simon Dubus bvsig@ria-etel.com

Chargée de mission Natura 2000 :

Charlotte Mimbielle natura2000@ria-etel.com

Développement de projets, Zone côtière, communication :

Chloé Cordellier c.cordellier@ria-etel.com

AMICALE DON DU SANG BÉNÉVOLE



C'est la première fois en 2010, et ce, en 10 ans, que le nombre de dons de sang est inférieur au nombre de transfusions en Bretagne. Ce ne sont pas les donneurs réguliers qui manquent, mais l'on constate une baisse des nouveaux donneurs et des donneurs occasionnels, depuis

janvier 2010. Le niveau de stock des produits est donc passé sous le seuil des 2 semaines.

Il nous faut, E.F.S Amicale des donneurs réguliers, solliciter les personnes qui n'ont encore jamais donné et celles qui n'ont pas donné depuis longtemps ; les inciter à venir aux collectes organisées dans le secteur : Etel, Belz, Erdeven....

Le don du sang est un geste simple qui dure environ 1 heure dont 10 minutes pour le prélèvement. Il faut être âgé de 18 à 70 ans, être en bonne santé, ne pas se présenter à jeun.

Avant chaque don, un médecin de l'E.F.S, réalise un entretien confidentiel avec pour principe essentiel : respecte la sécurité du receveur et du donneur. Le prélèvement est effectué à l'aide de matériel stérile et à usage unique. Le don du sang se termine par une collation conviviale.

Prochaines collectes : **Belz :** lundi 28 juin de 15h à 19h et lundi 8 novembre de 15h à 19h. **Etel :** vendredi 16 juillet de 9h30 à 13h et de 15h à 18h30/ mercredi 11 août de 9h30 à 13h et de 15h à 18h30/ mercredi 1er décembre de 8h30 à 12h30. **Erdeven :** mercredi 4 août de 9h à 13h.

Pour l'E.F.S. Bretagne Le président de l'amicale Armel LE CLANCHE

7 rue des Roses 56400 Auray tél : 02 97 24 29 11

Contacts : **Belz :** Mme J. Philippe, 15 rte Pont-Lorois tél : 02 97 55 48 14

Etel : Mme J. Le Bail, 7 rue Croix-Izan tél : 02 97 55 32 94.

Erdeven : Mme MM Purenne, 4 rue du Souvenir tél : 02 97 55 64 40.

Mme Marie-Pierre Le Floch, Kerberdery tél : 02 97 55 69 45.

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

NOUVEAUX A ETEL

Cours à la rentrée en septembre

Cours de Saxophone

et d'Harmonica

Sans oublier les cours de Flûte Irlandaise déjà existants.

Si vous êtes intéressés par la pratique d'un de ces instruments, vous appelez le **02 97 32 95 56**

INTERVENTION MUSICALE DANS LES ÉCOLES

La Communauté de communes de la ria d'Étel permet depuis plusieurs années aux élèves étellois de bénéficier des interventions en musique de Nicolas Kervazo. La Communauté de Communes de la Ria d'Étel met en effet gracieusement à la disposition des écoles un musicien professionnel habilité à y travailler. L'intervenant en musique apporte une aide technique aux équipes enseignantes, pour l'élaboration de projets qui sont en lien direct avec les orientations thématiques ou pédagogiques définies pour une période. Par la pratique régulière du chant, du rythme, de l'écoute, l'intervenant amène les élèves à affiner leur perception et leur vocabulaire, à se repérer dans le temps, dans l'espace, à faire le lien avec les notions abordées dans les autres matières, enfin à percevoir à travers ses subtilités les extraordinaires richesses du langage musical.

Suivant la nature du projet, une représentation publique peut être programmée. Les élèves d'Étel le savent, monter sur scène sous-entend un travail de précision, de répétitions, heureusement récompensé par les applaudissements du public ! Cette année, pour son traditionnel spectacle de Noël, l'école Ste Anne avait choisi de mettre en scène un conte musical dont l'action se déroule dans un univers fantastique, étrange, celui d'un enfant elfe. Les séances de musique ont été consacrées à la mise en chansons de ce conte, en établissant un lien entre un passage du texte et l'ambiance qui s'en dégage. Aurélie Robiche, intervenante en sport, a également été sollicitée pour travailler les chorégraphies avec les élèves. La représentation a eu lieu le 18 décembre 2009 au cinéma, où le public, venu nombreux, a pu apprécier la qualité du travail effectué.

L'école élémentaire de la Barre a travaillé cette année sur le thème de la mer et de la protection de l'environnement, le site ayant nouvellement été classé «éco-école». L'équipe enseignante a choisi de proposer aux élèves d'inventer la musique de leur propre chanson, ceci en s'appuyant sur un répertoire de chansons sur le même thème étudiées en parallèle. Les créations ont donné lieu à un travail d'enregistrement des voix des élèves, le tout orchestré par l'intervenant en milieu scolaire Nicolas Kervazo. Ces chansons originales ont été présentées avec beaucoup d'énergie à la fête de l'école, le 5 juin.

Ce début d'année a été marqué par la découverte des pompiers par les enfants de l'école maternelle publique, ce qui, en musique, a donné lieu à l'apprentissage de chansons sur la prévention des accidents domestiques, sur des airs de chansons enfantines traditionnelles. Plusieurs autres thèmes ont été exploités au cours de l'année, comme Hansel et Gretel, la mer et ses poissons, l'Afrique, la Chine, les Indiens d'Amérique, etc. Avec ici encore l'envie de revoir les «classiques», dont les chansons traditionnelles enfantines, qui constituent un lien entre les générations.

DÉPARTS À LA RETRAITE

Ambiance festive ce vendredi 4 juin pour le départ à la retraite de quatre agents communaux . Le maire Jo Nigen a tenu à remercier Chantal Gillouard qui a été employée pendant 5 ans à la commune à temps partiel, Mireille Bozec pour son travail accompli auprès des enfants des écoles pendant 20 ans et aussi pour avoir assuré l'accueil au camping pendant plusieurs années, Jean Guyonvarch qui, après son C.A.P., a travaillé dans l'entreprise Tesson, fabricant de passerelles de bateaux, avant de rejoindre les services techniques de la ville le 5 avril 1982 et ce jusqu'au 5 avril 2010 , Maryvonne Bernard qui, absente à la cérémonie, a travaillé à l'école et au camping. En plus du bouquet de fleurs et du cadeau traditionnel, chacun s'est vu remettre une invitation pour une croisière sur la ria d'Étel.

La Rédaction



REMISE DE MÉDAILLES D'HONNEUR AU PERSONNEL COMMUNAL



Le vendredi 26 mars, au cours d'une réception chaleureuse organisée en leur honneur, le maire, Jo Nigen, et ses conseillers ont remis à Jean-Claude Le Bivic, Yannick Cado , Maryvonne Baron et Lemoine Jean-Pierre (absent ce jour-là), la médaille de vermeil pour 30 années de service et à Véronique Fourcherot, Clotilde Jehanno, Josiane Pene, Maryse Personnic, Mireille Bozec, Jean Guyonvarch, Patrick Jehanno et aussi Bernard Philippe et Daniel Le Port (absents ce jour-là), la médaille d'argent pour 20 années de service.

La Rédaction

GENDARMERIE : PRÉVENTION (SUITE)

SUR LA VOIE PUBLIQUE

Ne transportez pas de grosses sommes d'argent ou alors faites-vous accompagner.

- Ne vous promenez pas dans la rue avec un sac ouvert et facilement saisissable par un passant, surtout les jours de marché.
- ~~N'avez pas de bijoux rayonnant.~~
- Lorsque vous retirez de l'argent auprès d'un distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui tentent de ruser avec vous et à votre insu !
- Ne laissez pas votre code confidentiel avec votre carte bancaire.
- Ne comptez pas vos billets dans la rue.
- En cas de difficulté avec le distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide.
- Ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code ; celui-ci vous est personnel et confidentiel.
- Si votre carte est « avalée » par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressorte pas, puis, signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire. Ayez avec vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires.
- Marchez au milieu du trottoir avec votre sac du côté des immeubles, toujours face aux voitures, hors des zones d'ombre et plus près du mur que de la route.
- Tenez votre sac en bandoulière plutôt qu'à la main.
- Ne mettez pas vos clés et vos papiers ensemble.
- Si vous êtes suivi (e), n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé. N'hésitez pas à donner l'alerte.
- Méfiez-vous des gens qui semblent vouloir vous rendre service ou qui veulent un renseignement. Il peut s'agir d'un prétexte pour profiter de votre inattention et dérober votre portefeuille ou tout autre bien.
- Méfiez-vous des deux roues qui empruntent subrepticement le trottoir et dont le passager arrière pourrait avoir, à cet égard, des intentions malveillantes.

Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière.

- Traversez lorsque le feu est au rouge pour les automobilistes.
- Traversez seulement lorsque le signal piéton est au vert, soyez at-

- tentif à votre droite et à votre gauche; une fois engagé, n'hésitez pas mais ne vous précipitez pas : attirez l'attention en levant le bras.
- Ne vous engagez pas derrière un obstacle qui masque la vue.
- N'hésitez jamais à demander l'assistance d'un passant, d'un policier ou d'un gendarme pour traverser.
- Méfiez-vous des autobus qui roulent dans les couloirs aménagés à contresens de la circulation.
- A la nuit tombée, redoublez de vigilance.

Protégez votre téléphone portable.

- Soyez discret lorsque vous utilisez votre téléphone dans un lieu public. Redoublez de vigilance lorsqu'il y a de la foule.
- Ne le laissez pas à portée de vue et ne le tenez pas à la main mais rangez-le dans un endroit sûr.
- En cas de vol, portez plainte : munissez-vous du code IMEI à 15 chiffres (numéro d'identification de votre téléphone) et avisez immédiatement votre opérateur de téléphonie qui suspendra votre ligne.

Fonctionnement de la gendarmerie

La mutualisation des personnels d'Étel (12 personnes) et de Port-Louis (15 personnes) permet :

- D'assurer une patrouille toutes les nuits, week-end compris.
- D'avoir tous les soirs 5 gendarmes dont 1 gradé et 1 officier de police judiciaire au minimum en service entre les deux brigades.
- D'avoir en permanence un radar laser.

Les bureaux de la brigade d'Étel sont ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h. L'accueil téléphonique est assuré tous les jours de 8h à 19h au 02 97 55 32 11.

La nuit vous pouvez composer le même numéro mais c'est le centre opérationnel de Vannes qui relaiera votre appel.

La gendarmerie et les jeunes

L'adjudant-chef Michel David ouvre en permanence, aux jeunes qui ont tant de difficultés à trouver un emploi, les portes de la brigade d'Étel pour des renseignements sur les multiples activités de la gendarmerie et les possibilités de carrière qu'elle leur offre.

POLICE MUNICIPALE

Zone bleue rue de la Libération et place de la République :

Le nouvel aménagement de la rue de la Libération, dont la réception définitive de chantier a eu lieu en fin d'année 2009, ayant considérablement diminué le nombre d'emplacements de stationnement, il importe que ceux-ci soient réservés à de brefs arrêts pour faciliter l'accès aux commerces, ainsi qu'aux immeubles riverains.

C'est pourquoi, afin de supprimer les stationnements abusifs, la réglementation en matière de zone bleue, limitant le stationnement d'un véhicule en un même point à une durée maximale d'1 heure 30 minutes (avec apposition du disque réglementaire obligatoire) sera contrôlée systématiquement toute l'année, à l'exception des dimanches et jours fériés au niveau de la rue de la Libération et de la place de la République (mairie).

Pensez à l'apposition du disque réglementaire.

Règles concernant la sécurité des piscines (circulaire préfectorale du 03/08/2009) :

Conformément à la loi n° 2003-9 du 3 janvier 2003 (articles L.128-1 à L.128-3 et L.152-12) et au code de la construction et de l'habitation (article R.128-4), les piscines privées à usage individuel ou collectif de plein air, dont le bassin est enterré ou semi-enterré, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade.

Animaux (rappel) :

Des sacs jetables ramasse-crottes sont mis, gratuitement à la disposition des propriétaires de chiens afin de pouvoir ramasser les excréments de leur animal. Les retirer en mairie

ou au syndicat d'initiative d'Étel.

L'accès des plages le long de la rivière ainsi qu'au bord du plan d'eau est interdit toute l'année aux chiens, même tenus en laisse.

Déclaration obligatoire en mairie des meublés de tourisme (nouvelle réglementation) :

La loi n° 2009-888 du 22/07/2009 de développement et de modernisation des services touristiques et le décret d'application n° 2009-1652 du 23/12/2009 prescrivent l'obligation faite à toute personne, qui offre à la location un meublé de tourisme, d'en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où se situe le meublé.

Les loueurs de meublés de tourisme, mis à la location à la date de publication du décret, devant impérativement procéder à la déclaration précitée avant le 1er juillet 2010, un formulaire de déclaration est, depuis plusieurs semaines, à la disposition des intéressés à l'accueil de la mairie.

Taxe de séjour (rappel) :

Période de perception : du 1er juin au 30 septembre inclus.

Population concernée : personnes âgées de 13 ans et plus, non domiciliées dans la commune et qui ne possèdent pas une résidence à raison de laquelle elles sont passibles de la taxe d'habitation.

Tarifs : 0,40 € pour les meublés classés jusqu'à 2 étoiles et 0,50 € pour les meublés classés 3 étoiles par personne et par jour.

Comptant sur le civisme et l'attention de chacun pour améliorer la qualité de vie dans la commune.

Les services de Police Municipale

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Année
1950/1951



De gauche à droite - Rang du haut : Marie-José BURGUIN - Léone LOFFICIAL - Jacqueline LE BAIL - Sylviane LOTODE - André GIQUELLO
Annick BARON - Mme AMIOT - Maryvonne AMIOT - Josette BERTIC - Michel GUILLAS - René SENECHAL - Albert LEBEC - Jeannot TATIBOUET.
2^{ème} rang : Marie-France PRIOL - Marie-France EVENNO - Jeannine DANTEC - Maud DEVRAND - Annie GUILLAS - Renée ROUZIC - Marylène DANIEL
Anne-Marie LE DIRAISON - Paule KERZERHO - Serge DANIEL - Micheline GUILLOUZIC - Gaston HARNOIS.
3^{ème} rang : ? - Michel PENVEN - Alain MILLAREC - Adrien CRAVER - Marcel JEGO - Prosper DEPIERROIS - Serge DALACON - Gérard NIVET - ? RICHARD.

Reconnaissez les élèves dont les noms manquent et gagnez 2 entrées gratuites au Musée des Thoniers par tirage au sort parmi les bonnes réponses (réponse par écrit au guichet de la mairie, par courriel à aupaysd.etel@free.fr)
N° 64 : Mme Kergosien nous a signalé une erreur, au 3^{ème} rang, la dernière jeune fille est Léone LE BONNEC et non Léone BODEVIN.

Informations paroissiales

MOUVEMENT PAROISSIAL

BAPTÊMES

23.01.10 :

Maëlle LE COLLETER fille de Martial LE COLLETER
et de Angélique HURTAUD.

24.04.10 :

Julien BELLEC fils de François BELLEC
et de Anne-Laure SYMOND.

09.05.10 :

Clément KRAINSKI fils de David KRAINSKI
et de Sarah LE BERRIGAUD.

15.05.10 :

Ezékiel MURIEL fils de Alexis MURIEL
et de Delphine FLUCHSBAUER .

SEPULTURES

Du 24.11.09 au 19.05.10 17 paroissiens ont reçu les
honneurs de la sépulture chrétienne.

PROFESSION DE FOI

Le 6 juin 2010, 6 jeunes ont fait leur profession de foi à Etel.

PREMIERE COMMUNION

Dans l'église d'Etel, le 6 juin 2010 4 jeunes gens ont
communié pour la première fois.

BENEDICTION DE LA MER

Le dimanche 15 août à 10h30, à la criée d'Etel, sera célébrée
la messe de la fête de l'Assomption suivie de la bénédiction
de la mer. Dans le même lieu, à partir de 14h et jusqu'à 19h,
la kermesse paroissiale animera et clôturera cette journée.

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Bonjour à tous !

Voici quelques nouvelles de notre école avec un petit bilan de fin d'année.

Comme l'an passé, les 2 classes de l'école ont travaillé ensemble sur différents thèmes : les pompiers, la mer, les indiens et la confection de panneaux pour embellir la criée .

Les sorties organisées par l'Usep (Union sportive de l'enseignement primaire) ont été également l'occasion pour tous les enfants de retrouver des élèves des communes environnantes : bal breton au gymnase d' Etel et course d'orientation au parc de Kéravéon à Erdeven.

Les sections des grands et des petits ont également participé au rallye- lecture organisée par Mme Le Port. Le but de ce rallye était de travailler sur 6 albums concernant la Chine, l'Afrique, et les Indiens d'Amérique avec des classes de Locmiquélic et Locoal-Mendon et de se rencontrer au mois de juin, pour « jouer » à partir de ces albums et de ces pays.

Le partenariat entre le lycée professionnel et la classe de petite section a été reconduit. Quatre élèves de troisième ont participé, tout au long de l'année, à des activités de lecture et de jeux mathématiques avec nos petits élèves. Ces jeunes ont imaginé et réalisé des jeux qu'ils sont venus offrir à la classe des petits le 28 mai pour finaliser ce projet.

Toujours en partenariat avec la bibliothèque, les élèves ont participé au « Prix des incorruptibles » et élu le livre qui leur a plu le plus . A voir si , nationalement, le choix des autres enfants sera le même.



Avant les vacances d'hiver, nous avons fait un petit carnaval interne à l'école, les déguisements étaient libres et pourvus d'originalité.

M Le Stunff a offert des brioches aux élèves pour cette occasion, brioches que les enfants avaient faites la veille à la boulangerie.

Courant mai, chaque classe est allée au parc d'Indiens de Languidic. Cette sortie pédagogique a été l'occasion de vivre à la manière des Indiens d'Amérique et pour les plus grands d'apprendre des danses refaites lors de la kermesse.

Courant mai, les élèves de l'école ont fait 2 sorties pédagogiques au bord de mer afin d'étudier la diversité des êtres vivants. Ces sorties étaient encadrées par Nicolas

Le Garff, animateur à la communauté de communes. Le ramassage fait sur la plage a permis à la classe de moyenne et grande section de confectionner des tableaux sur le monde du vivant ou celui de la matière.

Participation des élèves de moyenne et grande section avec leur maîtresse présente le jeudi, au défi Techno organisé par l'inspection. Cette année il fallait concevoir un objet qui pouvait se déplacer sur l'eau.

Comme chaque année 4 séances de voile au plan d'eau d' Etel pour les élèves de grande section.

N'oublions pas la kermesse de l'école, qui a eu lieu le samedi 5 juin. Danses, stands, jeux, repas étaient au rendez-vous.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

Les 2 maîtresses.

ÉCOLE PRIMAIRE DE LA BARRE

Le grand projet de l'école élémentaire publique de la Barre s'est inscrit autour du thème de l'environnement.

Deux axes, la biodiversité et le tri et traitement des déchets, ont été plus particulièrement abordés.

Depuis janvier, tous les élèves ont participé à la réalisation d'un film. Pour ce faire, plusieurs sorties sur la dune en compagnie du Syndicat Mixte Gâvres Quiberon ont été organisées, des rencontres et des interviews ont été réalisées ,en particulier avec les résidents de la maison de retraite.

Au sein de l'école, un tri systématique a été mis en place ainsi que l'utilisation de matériaux recyclables.

Ce projet pluridisciplinaire s'est articulé harmonieusement dans toutes les disciplines :

Mathématiques
Sciences et vie de la terre



Histoire-géographie
Education à l'environnement
Maîtrise de la langue
EPS (expression corporelle)
Education musicale (avec l'aide de Nicolas Kervazo)

Arts visuels (réalisation de tableaux en vue de l'exposition courant juin sous la criée)

Comme chaque année, séances de voile pour le cycle 3.

La kermesse du samedi 5 juin a été l'occasion de partager tous ensemble un moment de convivialité.

L'équipe enseignante de l'école de la Barre

ÉCOLE SAINTE-ANNE

Les projets pédagogiques

Les différents projets pédagogiques ont animé cette année la vie de notre école. La classe de maternelle a travaillé sur la pomme et ses différentes déclinaisons, avant de s'intéresser aux châteaux forts. Les CE1-CE2 ont étudié le blé, des plantations au four de la boulangerie, avant d'étudier l'Afrique. Les CM ont consacré une grande partie de leur année scolaire à leur environnement : l'océan, le littoral, la voile, ont été au centre de différents projets. Plusieurs sorties ont servi de point d'appui aux travaux des classes : le zoo de Pont-Scorff, un verger, une boulangerie, un atelier ostréicole, le CROSSA, le Musée des Thoniers...

Le sport

De la maternelle jusqu'au CE1, les élèves de tout le département se sont retrouvés en juin à Noyal-Pontivy pour une rencontre départementale autour de jeux d'athlétisme. Les CM ont fait cette année douze séances de voile, réparties sur deux trimestres, avec le Centre Nautique d'Etel. A l'intérieur de l'école, le roller, le rugby, le badminton, le handball sont venus enrichir cette année les séances d'éducation physique.

Les arts

Les élèves de l'école Sainte-Anne ont contribué cette année à la décoration de la criée d'Etel : les CM ont travaillé sur un panneau de deux mètres sur trois représentant un damier inspiré des travaux de Kandinsky. Le spectacle de Noël de l'école «Petit Elfe Terre de Neige», une comédie musicale interprétée par les enfants, a été présentée fin décembre au cinéma. La kermesse a été animée par les danses des enfants sur le thème des contes classiques.



L'école Sainte-Anne s'est dotée cette année d'un site internet (ecole-ste-anne-etel.fr) et d'un logo. Les portes ouvertes au début du printemps ont été l'occasion d'accueillir à l'école les oeuvres des peintres de l'association Art-Etel. L'APEL (association des parents) s'est mobilisée cette année autour de manifestations (marché de Noël, spectacles de théâtre, repas du carnaval, kermesse...) et a consacré ses ressources à améliorer le quotidien des élèves : une table de ping-pong et un baby-foot sont désormais à la disposition des enfants.

La rentrée 2010

La prochaine rentrée scolaire (2 septembre 2010) marquera le début de nouveaux projets et d'une organisation légèrement différente. Même s'il y a toujours trois classes, les structures pédagogiques changent :

Petite Section, Moyenne Section, Grande Section, avec Laetitia Guillo
CP, CE1, CE2 avec Patricia Keryjaouen
CE2, CM1, CM2, avec Olivier de Certaines

Cette nouvelle structure, plus respectueuse des cycles d'apprentissage, permettra d'offrir

aux élèves un suivi plus rapproché de leurs apprentissages. La moyenne est d'environ vingt élèves par classe. Une troisième personne se joindra à Evelyne et Armelle pour compléter le personnel de l'école. L'école propose un service de cantine le midi et une garderie : à partir de 7h45 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

L'année scolaire 2010-2011 sera marquée par le voyage scolaire de tous les élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2). Ce séjour aura lieu au printemps 2011. Il sera le point d'orgue de tous les projets pédagogiques menés auprès de ces élèves.

Inscriptions

L'école Sainte-Anne accueille tous les enfants, à partir de deux ans. L'école est ouverte chaque jour à tous les parents d'élèves intéressés.

L'équipe

Rue du Men Glas 56410 ETEL
02 97 55 32 61
mel : ecolesteanne.etel@wanadoo.fr
site : ecole-sainte-anne-etel.fr

COLLÈGE DE LA RIVIÈRE D'ÉTEL

PORTES OUVERTES DU COLLÈGE DE LA RIVIÈRE D'ÉTEL

MERCREDI 17 MARS 2010

Mercredi 17 mars, de 9 heures à 13 heures, les professeurs du collège ont accueilli les parents des futurs élèves de sixième. En petits groupes ils étaient conduits par des collégiens volontaires pour leur faire visiter « leur » établissement.

Plus de 130 personnes (65 familles) d'Étel, Belz, Erdeven, Locoal-Mendon, Plouhinec et Ploemel ont parcouru les salles de classe, occupées par les cours ou mises à la disposition des visites (microscopes en salle de SVT, tubes à essai en salle de sciences physiques, ordinateurs de la salle multimédia, orchestre en salle de musique, travaux colorés en salle d'arts plastiques...). Une collation, offerte par le personnel du collège et Melle Hamon la gestionnaire, était servie dans le self.

A la rentrée de septembre 2010, les effectifs du collège seront en forte augmentation (460 élèves répartis en 17 classes dont 5 classes de sixième : 126 élèves entrants). Des nouveautés sont attendues :

Dotation d'un TNI en sciences (Tableau Nu-

mérique Interactif)

Développement de Moodle (Environnement Numérique de Travail avec échange de travaux et de cours entre les professeurs et les élèves) : nous conservons Toutatice ; à partir d'une liaison Internet, tout parent peut s'informer sur les résultats scolaires de son enfant, ses absences et retards, son emploi du temps et connaître les activités de la semaine au collège.

Pérennisation de la classe innovante en sixième : enseigner différemment pour 25 élèves et parents volontaires (individualisation et adaptation au rythme et à la manière d'apprendre des enfants, tutorat, pédagogie de projets : cirque, journal, évaluation par compétences,...). Une équipe de 10 ensei-



gnants fonctionne en interdisciplinarité.

Ouverture d'une section Breton facultatif en 4^{ème} (3 heures par semaine).

Restructuration des deux salles de technologie et de la salle d'arts plastiques : livraison fin 2010.

Pour plus de renseignements, contactez le collège de la Rivière au :

02.97.55.30.92

La principale, E. BURKHART

AMICALE LAÏQUE : SECTION ÉCOLES



La section « Ecoles de l'Amicale Laïque d'Étel » est née en décembre 2008. Cette section de l'Amicale Laïque réunit des parents d'élèves et des enseignants. Les membres actuels du bureau sont : Sébastien Darcel (président), Graziella Chiale (vice-présidente), Sophie Le Port (trésorière), Flavie Gontard (trésorière-adjointe), Anne Le Bolay (secrétaire), Marie Darcel-Bonert (secrétaire-adjointe), Géraldine Dedieu (secrétaire-adjointe). Cette équipe organise des animations tout au long de l'année scolaire. Les bénéfices collectés lors de ces animations servent à financer les sorties et projets pédagogiques de nos enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Cette année, les enfants de l'école maternelle ont effectué des sorties à la journée comme la visite du Ranch de Calimity Jane à Languidic, la découverte des dunes de la Ria, la rencontre avec les pompiers de la caserne de Belz, ou des manifestations organisées par l'USEP comme le Bal Breton et une course d'orientation. A l'automne 2009, les plus grands sont allés passer deux jours au Mont

Saint-Michel. Ils travaillent également toute l'année sur un projet d'éco-école.

Pour financer ces projets et sorties, la section a organisé différents événements. Cette année, le Marché de Noël a été couplé à des Puces de Noël. Cette édition 2009 s'est déroulée le 13 décembre sous la criée, elle a rassemblé une trentaine d'exposants et de nombreux visiteurs, notamment de jeunes visiteurs qui attendaient le Père Noël avec impatience. La météo incertaine nous a conduit à organiser le « Troc & Puces » du 1er mai également sous la criée. Cette année encore, ce « Troc & Puces » a remporté un vif succès. Cet événement a rassemblé une soixantaine d'exposants et plus de 1300 visiteurs. La kermesse, dans la cour de l'école élémentaire de la Barre, la samedi 5 juin, a permis aux parents d'assister aux spectacles de leurs enfants et de se retrouver avec eux autour de crêpes, jeux et musique.

Pour clôturer l'année scolaire, une exposition des travaux des élèves a été organisée à la salle des fêtes en juin, les parents ont pu aussi voir le film vidéo réalisé pour les élèves de l'école élémentaire au cinéma. La journée s'est terminée par un apéritif et un pique-nique sur la plage.

Tout au long de l'année scolaire, nous avons également organisé des opérations ponctuelles telles que ventes de chocolats, de bulbes et de pizzas.

Ce bureau ne pourrait fonctionner correctement sans l'aide précieuse des parents d'élèves.

Pour toute question ou information, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : ale.sectionecoles@voila.fr

LYCÉE ÉMILE-JAMES

Le lycée des métiers du Nautisme et Carrosserie Emile James d'Étel prend le vent et les classes s'envolent...

Le lycée Emile James s'inscrit dans l'apprentissage du développement durable: par la volonté de l'équipe éducative, la pratique au quotidien s'est mise en place dans les ateliers du lycée,

Le lycée affirme ainsi sa modernité, et la qualité de l'enseignement proposé aux élèves.

Pour mener à bien de telles ambitions, il faut d'abord créer une dynamique de travail en équipe : chaque projet est relié à différentes compétences développées dans les classes.

Mais il faut aussi que ces projets soient novateurs : les enseignants valorisent les savoirs et les apprentissages autour d'objectifs communs et dans des réalisations intégrant la préservation de l'environnement.

- La fabrication d'une éolienne : réalisable sur place et avec les moyens existants.

Cette orientation porte déjà en elle toute la direction du projet, et elle s'inscrit tout naturellement dans une dynamique de créativité et de partage sans laquelle le développement durable ne serait que vains mots.

Les élèves sont donc actifs et créateurs, ils s'engagent dans une anticipation qui demande des applications concrètes au quotidien : évaluer, calculer, analyser, les théories sont appliquées et confrontées au concret, une éolienne ça demande du vent et du temps...

Le projet a démarré cette année et devrait aboutir pour la fin de l'année scolaire, en juin 2011.



Maxime, Aurélien, Ludovic, Antoine, Gaétan, Thomas

- Le recyclage :

Ainsi pour cette éolienne, toute la partie mécanique repose sur la récupération de matériaux utilisés dans les ateliers du lycée.

Le mât, le châssis et les pales ont demandé du matériel neuf, répondant aux exigences de la construction métallique.

-Le design :

Une contrainte supplémentaire, le dessin de l'objet et son esthétique, a donné à ce projet une envergure inattendue : les mathématiques et la construction métallique au service de la créativité...voilà une ambition qui redonne aux matières enseignées une valeur réelle et engagée.



Une seconde éolienne a vu le jour cette année, et celle-ci est entièrement conçue à partir des matériaux issus des ateliers du lycée et recyclés. De plus petite taille, elle est déjà fonctionnelle. Elle a été réalisée dans le cadre des ateliers d'électricité et de stratification.

Pierre-Marie, Godfroy, Maxime, Thomas, Jérémy, Alexis, Mathieu

Les élèves ont souvent utilisé le mot « collectif » pour qualifier leur parcours durant ces projets, signifiant par là que tout ce qui s'enracine dans un projet de développement durable ne peut exister et durer...que dans un esprit d'ouverture et de partage de connaissances !

Après avoir su prendre le vent, le lycée prend la grande bleue...

En effet le lycée Emile-James a aussi démontré sa modernité en obtenant le Label « Vague Bleue ».

Ce label regroupe les professionnels autour d'une chartre de qualité : un engagement lié à la préservation de l'environnement.

Dans la formation qu'ils reçoivent, les élèves sont toujours sensibilisés au tri des déchets et au respect de l'environnement.

Là encore le Lycée des métiers Emile-James se montre engagé et actif sur le terrain :

- tri des déchets souillés, non souillés, récupération des hydrocarbures dangereux pour l'environnement, traçabilité des déchets ...

Cette pratique est bien ancrée, transmise dans l'organisation du lycée et dans l'esprit des acteurs professionnels que deviendront les élèves. Car ce sont eux qui sauront partager et faire partager ces valeurs en les mettant en pratique au sein de l'entreprise, ou de leur environnement immédiat.

L'être humain, on le sait maintenant, est entièrement imbriqué dans la biodiversité, chacun de nos gestes a des conséquences.

Au lycée, avec l'étude de l'impact des activités de l'homme et du nautisme dans le cadre des enseignements, la découverte régulière du site dunaire qui nous entoure, le recyclage et la gestion des déchets, le projet de création d'un « garage propre » dans

l'atelier carrosserie, la fabrication d'éoliennes : toutes les pratiques du lycée s'inscrivent au présent pour un futur à préserver...



Toutes ces actions sont aussi menées grâce à des partenaires :

- la Région qui finance les projets pédagogiques au travers des subventions « Karta »
- le syndicat mixte Gâvres-Quiberon qui anime les découvertes sur le terrain et propose des expositions
- La chambre des métiers qui soutient les projets en établissant les dossiers nécessaires pour l'obtention du Label.

Nous espérons, vous avoir montré que le lycée des métiers Emile-James est solidement engagé pour l'avenir de nos enfants.

Pour l'équipe éducative et les élèves en carrosserie et nautisme du lycée.

La documentaliste, Irène PERIC.

LYCÉE MARITIME ET AQUACOLE D'ÉTEL

L'année scolaire 2009/2010 a vu l'ouverture de nouveaux Baccalauréats Professionnels en 3 ans : le Bac Pro Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes (C.G.E.M.) option Commerce/Plaisance ; Bac Pro C.G.E.M. option Pêche ; Bac Pro Electromécanicien Marine et Bac Pro Cultures Marines. Ils recueillent un succès important auprès des jeunes. Le recrutement est devenu plus local et plus important, tendance qui semble se confirmer pour les années à venir.

Le 18 mai dernier, s'est déroulé sur le plan d'eau d'Étel, un stage T.I.S. «Techniques Individuelles de Survie», avec le concours de la S.N.S.M. «Société Nationale de Sauvetage en Mer», qui assurait la sécurité, les élèves de CAP première année, sous la direction de M. Couturier, enseignant. Ils se sont livrés à différents exercices en mer après avoir revêtu chacun une combinaison de survie : Regroupement en grappe (pour lutter contre la déperdition de chaleur) - Formation de chenille, de rosace (pour faciliter le repérage aérien) - Percussion d'un radeau de survie (avec retournement et embarquement dans celui-ci) - Maniement de la motopompe du navire S.N.S.M.

L'après-midi des exercices de pyrotechnie (fusées de détresse, fumigènes) ont eu lieu dans l'enceinte du lycée.

Dans le domaine de la voile, de nombreuses actions ont été entreprises :

- une semaine de voile sur des voiliers habitables avec l'E.N.V. de Quiberon pour la section C.G.E.M. Commerce/Plaisance,

Une première pour ces mêmes élèves qui ont effectué la traversée de Brest jusqu'à la Trinité s/Mer sur la prestigieuse Goélette de la Marine Nationale, « La Belle Poule ».

La participation de certains élèves au 23ème Défi des Ports de Pêche, « La régata des marins pêcheurs » qui a eu lieu cette année au Grau du Roi, à l'issue de laquelle ils se sont classés 4ème parmi les 12 lycées maritimes présents,

En dehors des différentes actions de formations sur la sécurité en mer auxquelles participent habituellement les élèves, l'accent a été de nouveau mis sur cet aspect important de la sécurité par la projection, au cinéma La Rivière d'Étel, de deux films «Attention hypothermie» et «VFI... la vie continue» produits par la Région Bretagne et réalisés par le cinéaste Emmanuel Audrain à laquelle tous les élèves du Lycée Maritime ont participé.



Au cours du Festival international de films « Pêcheurs du monde » qui a eu lieu à Lorient en mars dernier, les élèves du lycée ont eu l'occasion de visionner différents films mettant en avant la nécessité de tenir compte du développement durable dans le domaine de la pêche. Trois élèves du lycée, faisant partie du « jury jeune », ont pu témoigner sur ce sujet.

L'Europe n'a plus aucun secret pour les élèves, grâce au Kiosque Europe mis en place au C.D.I. et prêté par la Région Bretagne ! De nombreuses animations ont été mises en place sur ce thème. A cet effet, M. Theret d'Ifremer, ancien expert pêche à la commission européenne est intervenu auprès des lycéens pour leur parler de la gestion des ressources dans le domaine très encadré qui est celui de la pêche.

Ils ont pu se rendre dans les Yvelines pour visiter la maison de Jean Monnet, un des « pères fondateurs de l'Union Européenne ».

Les élèves du lycée n'ont pas été en reste pour ce qui a été de montrer leur solidarité aux pêcheurs haïtiens. Ils ont fabriqué différents objets qu'ils ont vendus lors de la journée « portes ouvertes », et, avec l'aide de leurs enseignants, ils ont fabriqué des palangres, c'est à dire des grosses lignes de fond sur lesquelles sont fixées plusieurs hameçons. Le matériel nécessaire à leur fabrication a été donné par les Coopératives Maritimes d'Étel et de Quiberon et le magasin Bricolage de Belz. Elles ont ensuite été remises par les élèves aux membres de l'Association Solidarité Pêche. qui a remis en état le bateau Breizh Da Viken permettant de les acheminer jusqu'à Haïti.

Le 1er salon du bateau transportable a vu aussi la participation active du lycée qui a présenté ses différentes formations sur le stand prévu à cet effet. Des ballades sur la rivière d'Étel ont été effectuées à bord du « Lymaret », bateau école du lycée.

L'équipe de la Direction s'est quant à elle étoffée avec la venue de M. Gouret Marc, nommé en novembre 2009 sur le poste de Directeur adjoint.

Les nombreuses visites lors des 2 journées portes ouvertes vont permettre d'assurer une bonne rentrée en termes d'effectif.

M. PERCELAY Luc, Directeur

<http://www.lpma-etel.fr>

LE 1^{ER} SALON NAUTIQUE

LE 1^{ER} SALON NAUTIQUE D'ETEL



La Bretagne accueille traditionnellement, chaque année, un nombre important de manifestations liées au nautisme. En avril 2010, pour la première fois de son histoire, Etel rejoignait les grands que sont Lorient, La Trinité-sur-mer et autres, et présentait le premier salon nautique du bateau transportable.

Segment de marché encore inexploité, ce salon concrétisait le souci de la municipalité de développer, au travers de cet événement, l'image de la commune et de son port. Pari gagné, aussi bien pour Etel que pour les exposants : professionnels, associations, lycées.

Favorisée par une météo exceptionnelle, la manifestation a enregistré une affluence estimée à 5000 personnes.

Pour 2011, le salon nautique du bateau transportable sera reconduit en avril, notez-le bien dans vos agendas.

La Rédaction



ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU CANTON DE BELZ-ÉTEL-ERDEVEN LES PETITS MATELOTS

La croisière s'amuse... et nos p'tits matelots aussi !

Avec l'association « Les p'tits matelots », nos chères têtes blondes sont souvent sur le pont les jeudis matin. Carnaval, anniversaires, fêtes des mères et des pères, tout est prétexte à des activités ludiques qui permettent aux plus jeunes de s'en donner à cœur joie.

Ainsi, les derniers jeudis de chaque mois offrent l'opportunité de fêter dignement les anniversaires et de déguster les gâteaux amoureusement préparés par les parents et les assistantes maternelles.

Ces bonnes âmes ont, par ailleurs, suivi une cure d'œufs pour fournir aux tout petits la matière première à la création de collages pour Pâques. Leurs chefs-d'œuvre seront, à n'en pas douter, fièrement exposés par les parents.

Lors de la croisière de Mardi-Gras, les moussaillons ont également fait escale à Tahiti, l'occasion pour eux de revêtir paréos, colliers de fleurs et coquillages.

Pour leur fête, les mères, restées à quai, se sont vu offrir de « magnifiques » pots de fleurs réalisés avec dextérité et amour par leurs bambins. Les papas, pour leur part, n'ont pas été oubliés et ont eu l'honneur de recevoir les empreintes des pieds et des mains de leur progéniture.

Enfin, n'oublions pas Sébastien Jollivet, spécialiste de la motricité, et Sylvie Catalogna, animatrice de l'atelier lecture, qui participent par leurs actions bénévoles au maintien « d'un esprit sain dans un corps



sain » chez nos jeunes marins afin qu'ils ne perdent pas le cap...

Et pour les lecteurs restés au port, les assistantes maternelles de l'association « Les p'tits matelots » vous ont présenté lors de la dernière escale, salle des Grands Saules de Belz, le samedi 19 juin 2010, les activités et réalisations des enfants. Nous vous donnons rendez-vous en septembre 2010.

La présidente de l'association Mme Sabrina BURGOT

69 route de Larmor 56550 BELZ, tél : 09 51 90 84 93.

ANIMATION JEUNESSE

C'est parti pour 7 semaines cet été !

Cet été, les tickets- sport seront ouverts du 5 juillet au 20 août 2010.

Etel accueillera ainsi les 10-14 ans sur la commune, Erdeven proposant les tickets sports adaptés aux 6-10 ans, Belz et Locoal Mendon un accueil de loisirs sans hébergement à la journée (repas + garderie) pour les 2-10ans.

Les tickets sports « Vac'Loisirs », proposent des activités diverses et variées :

- des activités sportives (équitation, soccer, planche à voile, badminton, tennis, judo, boxe, beach volley, hand ball, rugby, rollers, hockey, crosse québécoise, paintball, gymnastique...)
- des activités manuelles (atelier peinture grandeur nature pour décoration de l'ALSH, atelier caricatures, fabrication de porte clé en plastique fou, costumisation de cuillère en pâte fimo, peinture sur t-shirt, construction de fusée à eau...)
- des grands jeux (mission Koh-Lanta, Jeux Olympiques d'Eté, Coupe du Monde 2010, Cluedo Géant...)
- des sorties ou des journées à thème (sortie VTT, journée spéciale « Coupe du Monde », journée sur l'Afrique, bowling, loisirs land, laser blade, cinéma, accrobranches, cuisine, baignade, ptit délire,



zoo de Pont Scorff, construction de cabanes, journée « Aquatic Games »...).

Le succès des mini-séjours aux vacances d'avril, 2 jours à la découverte de Nantes (visite de la ville, balade en « Elephant » des machines de l'Ile, jeux au Jardin Japonais...) permet de renouveler l'expérience pour l'été avec des thèmes et lieux différents.

Ainsi 2 mini-séjours seront proposés, l'un en juillet et l'autre en août (planche à voile, équitation, sportifs...).

Les enfants peuvent s'inscrire à la journée ou à la demi-journée et avec ou sans repas.

Ils seront accueillis de 9h à 17h par une équipe d'animation qualifiée, dynamique et motivée.

RDV avec la directrice des tickets-sports, Aurélie et ses animateurs, Morgane, Ophélie, Brayan, Anaïs, Chloé et Damien pour encadrer les jeunes à différents moments.

Par ailleurs pour les séjours d'été, c'est un pari réussi.

Pour la 2ème année un groupe de jeunes s'est mobilisé pour monter son projet et organiser ses vacances.

Ils ont tout d'abord effectué des recherches de lieux, choix d'activités et d'hébergement (par le biais d'Internet, office de tourisme...); puis le service jeunesse d'Etel, d'Erdeven, de Belz et de Locoal Mendon a pris le relais afin d'étudier les devis, réaliser un budget prévisionnel puis effectuer les réservations.

C'est ainsi que 3 camps voient le jour (complet pour certain) :

Du 19 au 30 juillet, à Quillan pour les 14-17 ans (via ferrata, rafting, cayoing, vtt, visites Collioure, Perpignan...).

Du 10 au 15 juillet, à Pornic pour les 11-13 ans



(Mission « Koh-Lanta » : tir à l'arc, accrobranche, paint ball, visite de Nantes...).

Du 2 au 7 août, à la Torche pour les 11-13 ans (surf, char à voile, balade équestre...).

Les renseignements et les inscriptions s'effectuent en mairie auprès du Service Jeunesse.

Toute inscription après le 5 juillet 2010 s'effectuera auprès de Melle ROBICHE au 06-83-99-92-71.

Modalités d'inscriptions :

- fiche sanitaire complète
- test boléro ou brevet de natation (pour les activités nautiques)
- paiement à l'inscription (bons caf et chèques vacances acceptés).

Aurélien ROBICHE
Animatrice Jeunesse

ASSOCIATION «LA ROUTE DE SOI»

Tous les mardis soir de 18h 30 à 19h30 une dizaine de personnes ont participé au groupe de sophrologie. La séance se déroulait dans la salle de motricité de l'école maternelle.

La sophrologie existe depuis les années 60, mais était déjà pratiquée à l'époque de Platon. Depuis, nombre de domaines professionnels l'utilisent, comme le sport, l'éducation scolaire ou encore le médical, en accompagnement de maladies chroniques ou en préparation à l'accouchement. Pratiquée comme hygiène de vie elle permet de réparer les méfaits du stress sur le corps et sur l'esprit : certains venus avec des problèmes de sommeil, ont vu leurs nuits devenir réellement réparatrices ; d'autres, une recherche d'emploi leur occasionnant de l'angoisse, ont retrouvé leur calme

La sophrologie s'adresse à tous et permet :

- par la relaxation de libérer les tensions physiques, d'apprendre à se détendre naturellement, d'apprendre à respirer naturellement et profondément.
- par les exercices de visualisation : de retrouver l'harmonie entre le corps et l'esprit, de lutter contre les maladies psychosomatiques, de libérer des images positives, de lutter contre les angoisses et les anxiétés, de se libérer des causes de stress.

Nous nous retrouverons à la rentrée prochaine, le 14 septembre.
Pour l'association, Hélène MARCHIX

courriel : hmarchix@gmail.com
téléphones : 06 82 99 90 00 // 02 90 19 38 41

LA BOURSE AUX VÊTEMENTS



La bourse aux vêtements, bibelots, et jouets va bientôt fêter ses 30 années d'existence. Créée à l'initiative des parents d'élèves du primaire, cette bourse était au départ réalisée pour trouver des « sous » pour la classe de neige de M. Henriot, directeur de l'école.

La dernière bourse, de printemps – été, a connu le même succès que les précédentes : 200 déposants pour 6 000 vêtements.

Toujours avec la même disponibilité et la même énergie, la quinzaine de bénévoles a assuré, avec sa présidente Mme Guégan, la parfaite réussite de ces journées.

Les prochaines dates seront communiquées par la presse :

en attendant par les vêtements et en roman bre par les jupes. Avec les bénéfices récoltés, nous sommes fières de contribuer au financement des projets pédagogiques des écoles publiques.

Toute l'équipe

SÉNIORS CLUB

Juste quelques mots, pour vous dire, chers anciens d'Étel et nouveaux arrivants, que nous sommes toujours là, au nombre appréciable de 60 adhérents, malgré nos chers disparus qui aimaient tant cet agréable après-midi de tous les mois.

Aussi nous avons une pensée pour André Bernard et pour M. Bouvraud, époux de Janine qui va nous revenir bientôt.

Ainsi va la vie, nous la continuons toujours dans la même ambiance chaleureuse et conviviale tous les seconds jeudis du mois.

Jeux de cartes et loto de temps en temps agrémentent l'après-midi en plus d'un excellent goûter. L'année 2010, comme les précédentes, a bien débuté par la galette des rois le 14 janvier, puis des repas animés, l'un au « Vieux Logis », deux autres à la salle des fêtes, les 25 février et 25 mars. Le premier semestre s'est achevé avec la réunion du 10 juin. Rendez-vous le 9 septembre. Ceux et celles qui désirent nous rejoindre seront les bienvenus. Bonnes vacances d'été à tous.

Le président et les membres du bureau.

RÉCRÉATION MATHÉMATIQUE

PROBLEME N°1

Guillaume et Julian souhaitent se mesurer dans une course à pied sur un trajet de 20 km. Guillaume choisit de courir à 20 km/h pendant 4 km, puis de diminuer sa vitesse de 4 km/h tous les 4 km. Julian est plus régulier. Il choisit de parcourir tout le trajet à la vitesse constante de 12 km/h. Mais qui gagnera la course ?

PROBLEME N°2

Deux bourgades A et B sont reliées par une nationale sur laquelle la vitesse est limitée à 90km/h, à l'exception de deux communes C et D pour lesquelles la vitesse est respectivement limitée à 45 km/h sur 1,5 km et 60 km/h sur 2,5km. Pour se rendre de A à B en respectant les limitations de vitesse et en ne s'arrêtant à aucun moment, Mathurin a mis 22 minutes et 30 secondes. Quelle est la distance séparant les villes A et B ?

SOLUTIONS aux problèmes posés dans le n° 65

PROBLEME n°1

Répartition du capital :

$$\frac{2}{5} + \frac{1}{3} = \frac{6}{15} + \frac{5}{15} = \frac{11}{15} \text{ C}$$

Troisième part : $\frac{15}{15} - \frac{11}{15} = \frac{4}{15} \text{ C}$

Calcul des intérêts annuels :

$$\frac{2x}{5} \times \frac{8}{100} + \frac{x}{3} \times \frac{7}{100} + \frac{4x}{15} \times \frac{6}{100} = 20\,330 \text{ €}$$

$$\text{Ou : } \frac{16x}{500} + \frac{7x}{300} + \frac{24x}{1500} = 20\,330 \text{ €}$$

$$\text{Ou : } \frac{48x + 35x + 24x}{1500} = 20\,330 \text{ €}$$

$$\text{Soit : } \frac{107x}{1500} = 20\,330 \text{ €}$$

$$\text{On a } x = \frac{20\,330 \times 1500}{107} = 285\,000 \text{ €}$$

Ubald a placé 285 000 €.

PROBLEME n° 2

Soit x le nombre total d'élèves de la classe.

Le nombre de garçons est : x-16.

La somme totale des moyennes est 12 x.

D'où l'équation :

$$(11,5 \times 16) + 13(x-16) = 12x$$

$$\text{d'où : } 184 + 13x - 208 = 12x$$

$$\text{ou : } 13x - 12x = 208 - 184$$

$$\text{et } x = 24$$

La classe de Typhaine est composée de 24 élèves (16 garçons et 8 filles).

$$\text{Vérification : } 12 \times 24 = 288$$

$$(11,5 \times 16) + (13 \times 8) = 288$$

COMITÉ DES FÊTES

RENDEZ-VOUS le 8 août pour la grande fête du thon



COMITÉ DES FÊTES D'ÉTEL



L'année 2010 a bien débuté avec l'organisation d'un après-midi dictée, le 7 février, au profit de la restauration de l'harmonium de l'église d'Étel. Beaucoup de participants ont apprécié ce moment plein de souvenirs d'enfance.

Malgré un hiver long le vide greniers du 28 février a attiré du monde venu chiner parmi les 43 exposants de différentes villes pour mettre un peu de baume au coeur des Etellois et faire passer les rigueurs de l'hiver. Le comité des fêtes a organisé le 21 mars sa première « fête du printemps et des spécialités régionales » celle-ci a connu un vif succès tant par la diversité des plantes que des produits régionaux.

Le 24 avril s'est déroulée à la salle des fêtes l'élection de la reine de la ria Carole-Anne Boyer, et de ses deux dauphines, Marine Guezel et Maureen Dreano. Cette soirée, animée par l'orchestre Jacky Franck, fut un succès qui a enthousiasmé l'ensemble des personnes présentes. Les 3 élues seront présentes sur le char de la reine lors du défilé de la fête du thon qui, cette année, aura lieu le dimanche 8 août sur le thème des légendes bretonnes.

Un deuxième vide greniers a eu lieu le dimanche 23 mai avec un soleil radieux. Avec ce magnifique temps nous avons quand même reçu 45 exposants et énormément de visiteurs. Tout le monde était ravi de cette journée.

Le comité des fêtes vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le 8 août pour la grande fête du thon et le repas du soir.

Le président et les membres du bureau

ATELIERS 56

C'est juste après Noël, au mois de janvier 2010, que l'animation « Poterie et Céramique » a débuté dans le « local jeunes », idéalement situé au cœur d'Etel, lumineux et donc bien adapté à cette activité.

Ce lieu historique abritait autrefois la locomotive assurant la liaison Etel/ la Trinité- sur -mer.

Un peu d'histoire :

La céramique est apparue sur notre planète au Japon, 12 000 ans avant notre ère. Les poteries disposées sur un tapis de combustible et recouvertes d'herbes sèches étaient cuites au fond d'une fosse, à ciel ouvert. La cuisson au four date de l'âge de bronze. Les techniques ont ensuite évolué, jusqu'à l'utilisation du four électrique chauffé à 1200 degrés.

Au 16eme siècle, après vingt années d'efforts et de recherches, Bernard Palissy couvre ses poteries d'émaux.

Au 19eme siècle, les céramistes deviennent des créateurs à part entière.

Des artistes tels que les peintres Gauguin et Picasso, ont pratiqué cet art.

De nos jours, ce sont des usines qui produisent la céramique. L'artisanat ne demeure que dans les domaines de l'automobile, de l'électronique, de l'aéronautique et de la médecine.

Ateliers 56 propose d'initier ses adhérents, au travail de la terre, des engobes et des émaux.

Cette année, vingt six personnes travaillant plus de 200 kg



d'argile, ont confectionné des objets aussi variés que colorés : poteries, bijoux, sculptures ... Nous aurons le plaisir de vous présenter les plus belles créations lors d'une exposition prévue début août, sous la Criée.

Si vous aimez fabriquer des objets en terre, et laisser libre cours à votre imagination dans une ambiance de franche convivialité, n'hésitez pas dès maintenant à venir nous voir mardi, jeudi après-midi et samedi matin : vous serez les bienvenus.

Nous nous retrouverons à la rentrée prochaine, le 2 septembre. Attention, le nombre de places est limité...

Renseignez vous : Courriel : ateliers56@gmail.com

Téléphones :

02 97 29 31 36 / 06 82 46 89 04 / 06 09 69 76 62

Pour le bureau la présidente , Lucette QUINTIN

MÉDAILLÉS MILITAIRES

1597^{ème} SECTION CANTON DE BELZ –Morbihan

Assemblée Générale du samedi 27 mars 2010

Le samedi 27 mars à Belz, la 1597^{ème} section des Médaillés Militaires ouvre la séance en présence de 35 adhérents.

Après avoir remercié les camarades de leur fidélité à l'association, le président, Jean Avoustin, fait observer une minute de silence pour nos deux amis décédés en 2010 : Guy Le Serre et Joseph Lo Piccolo.

Les effectifs, malgré deux décès, sont en progression. Ils atteignent le nombre de 59 , comprenant 15 dames d'entraide et 5 membres sympathisants.

Le président développe plusieurs sujets :

- les conditions nécessaires pour obtenir la carte de combattant.
- les retraites du combattant et de la France mutualiste.
- les conditions d'octroi de la médaille militaire et de la croix du combattant volontaire.
- l'activité de l'année 2009 et la programmation de celle de 2010 qui comporte un voyage, le 20 mai ,d'une journée dans le sud du Finistère.

Il évoque les doléances reçues auprès de militaires en retraite, ayant effectué plus de 26 ans de carrière, n'ayant pas obtenu de citation ni subi de blessure de guerre et qui ont été honorés de la médaille d'or de la défense nationale (décernée initialement aux appelés) ; celle-ci, remplaçant la médaille militaire et diminuant de 700 à 600 le quota annuel de cette distinction. Cette diminution

aura pour conséquence la disparition progressive des sections cantonales. Dans 30 ans, lorsqu'il n'y aura plus de drapeaux associatifs d'ancien combattant, sans cette mesure restrictive, seul aurait pu subsister celui des médaillés militaires pour donner plus de solennité aux commémorations patriotiques et à l'entretien du Souvenir.

Le bilan financier, détaillé par le trésorier Michel Lotti, se révèle positif d'une centaine d'euros.

Après un vote réglementaire le président, Jean Avoustin, est reconduit dans sa fonction et il désigne ensuite les membres du bureau :

Président , Jean Avoustin d'Etel. Vices-présidents, Georgette Angot de Locoal-Mendon et Lucien Lescop de Ploëmel. Trésorier, Michel Lotti de Belz. Trésorier-adjoint, Pierre Péronno de Belz. Secrétaire, Bernard Bailly d'Erdeven. Secrétaire-adjoint, Jacques Levenot d'Erdeven.

Présidente des dames d'entraide, Honorine Carnac de Locoal-Mendon. Porte-drapeau, Henri Roussel de Ploëmel et Albert Prigent de Belz. Porte-drapeau remplaçants, Raymond Le Baron de Belz et Serge Collin d'Erdeven.

En fin de séance le président remet le diplôme, avec médaille de bronze ,à trois adhérents :

Eugène Rollando, Joseph Harscouët, Henri Le Frapper.

La séance se clôture par un vin d'honneur en présence de M. Bruno Goasmat, maire de Belz et de M. Guy Hercend, délégué de la mairie d'Etel.

Le président, Jean AVOUSTIN



SYNDICAT D'INITIATIVE



Syndicat d'Initiative
EDEL

La saison 2010 est lancée et les premiers vacanciers sont arrivés. Malgré des réservations tardives, l'intérêt des touristes pour notre commune ne faiblit pas et le Syndicat d'Initiative reçoit chaque jour davantage de demandes pour cet été.

Nous voyons cette année une nouvelle venue à l'accueil du S.I. : Julie Marc-Fuente a rejoint l'équipe depuis décembre 2009. Deux saisonniers viendront l'épauler : Alexandre Gerbier de la mi-juin à la mi-septembre et Elodie Bothua pour juillet et août.

Le bureau du Syndicat d'Initiative est, quant à lui, composé de la même façon : Michel Jonas, président ; Serge Kerzerho, vice-président ; Nadine Cambray, secrétaire ; Daniel Lecuyer, secrétaire-adjoint ; Monique Le Berrigaud, trésorière et Dominique Le Divenah, trésorière-adjointe.

Concernant les animations estivales, le Syndicat d'Initiative organisera ses traditionnels accueils des touristes : le dimanche 11 juillet avec le groupe K'vell et le dimanche 1er août avec les chants de marins de Lak a Barh. Vous y retrouverez les commerçants et associations pour deux matinées à la découverte d'Etel (de 10h à 13h, place des Thoniers).

Nous proposerons également cette année un voyage musical allant du reggae avec le groupe Papa Style et Baldas (le mercredi 7 juillet à 19h, place des Thoniers), en passant par le jazz avec Leal Martinez (le mardi 13 juillet à 18h, place des Thoniers) ou la country music avec les Blue Djinn's (le jeudi 19 août à 18h, place des Thoniers) mais également de la musique celtique avec le Bagad de Local- Mendon (le jeudi 5 août, place des Thoniers).

Nous avons contribué à nouveau cette année à l'organisation la Fête de la Musique du 19 juin.

Enfin, nous reconduisons nos balades guidées tous les jeudis, avec pour 2010, l'éventuel accompagnement d'un sonneur.

Depuis le mois d'avril, vous pouvez à nouveau naviguer sur la Ria d'Etel à bord de la vedette « Méaban » de la Compagnie des Iles au cours d'une croisière commentée d'une heure trente.

Compagnie des Iles, agence d'Etel

Place des Thoniers 56410 ETEL - 02 97 55 45 77

Horaires des croisières :

D'avril à juin :

mardi – jeudi – vendredi – dimanche : 10H30 – 15H30 – 17H15
 Juillet – août : tous les jours : 10H30 – 13H45 – 15H30 – 17H15
 Septembre : Mardi – jeudi – dimanche : 10H30 – 15H30 & 17H15

Tarifs :

Adulte : 15,50€ - Junior (4 à 14 ans) : 9,50€ - Enfant (- 4ans) : 4€

Plus de renseignements au 02 97 55 45 77.

Quant à nos adhérents, nous les invitons à nous adresser cartes et affiches pour une mise à disposition dans nos locaux et nous leur rappelons que leurs promotions et autres événements seront les bienvenus pour nos programmes d'animations et pour l'affichage.

Le Syndicat d'Initiative reste à la disposition des vacanciers, des adhérents mais aussi des Etellois tous les jours de 9h à 18h.

SYNDICAT D'INITIATIVE ETEL : 1 Place des Thoniers
 02.97.55.23.80. – 02.97.55.44.42.

syndicat.initiative.etel@wanadoo.fr - www.etel-tourisme.com

Le Syndicat d'Initiative vous souhaite à tous une excellente saison.

Julie MARC-FUENTE (service accueil) - Michel JONAS (président) -
 Nadine CAMBRAY (secrétaire).

MAISON DE RETRAITE



Suite à l'accord formalisé fin 2009 avec les autorités de tarification, et relatif à un nouveau plan quinquennal, l'EHPAD (Etablissement pour personnes Agées Dépendantes) d'Etel entre, en 2010, dans une phase de concrétisation des évolutions ainsi fixées. La rédaction d'un nouveau projet d'établissement en interne nous permet de définir nos priorités d'action ainsi qu'un calendrier de mise en place, de sorte que l'ensemble du personnel s'en approprie la démarche. L'informatisation du dossier de soins va ainsi marquer une grande étape dans nos pratiques soignantes, et aller dans le sens d'une meilleure prise en charge globale du résident.

Divers travaux sont également programmés sur 2010, afin d'améliorer le quotidien des résidents et les conditions de travail du personnel, et ce, dans l'attente que notre projet architectural global voit enfin le jour.

Côté ludique, nous avons maintenant grand plaisir à proposer à nos résidents une séance mensuelle au cinéma d'Etel, grâce au partenariat mis en place avec l'association « Quai des Dunes ». Ainsi, tandis que certains profitent de ces projections, les autres planchent actuellement dans le cadre du traditionnel concours organisé chaque année par la Fondation Nationale de Gérontologie : « lettre à... ».

Les échanges ne manquent ainsi pas entre résidents, mais aussi avec les personnes que nous avons le plaisir de prendre en charge dans le cadre de notre activité d'accueil de jour. Pour faciliter le développement de cette formule, nous organisons le transport des personnes accueillies, et le Conseil Général peut allouer une aide substantielle suivant les revenus. N'hésitez pas à nous contacter pour davantage de précisions.

La directrice
 Chantal BANNETEL

SNSM

Les nouvelles de la station de sauvetage en mer d'Etel

Alexandre LE GOFF, patron principal, quitte sa fonction, atteint par la limite d'âge. Il est remplacé par Aimé PALLEC.

Deux nouveaux complètent l'équipage :

Dominique MONTFORT, patron suppléant

Pierrick LE CORVEC, équipier.

L'effectif de la SNSM ETEL est de 16 personnes, 7 sont retraités et 9 sont en activité.

Distinction : Yvon Le Visage a été promu chevalier du Mérite Maritime en janvier 2010.

UNE DATE A RETENIR
COTRIADE le samedi 24 juillet 2010 à 19h
sous la Criée au profit de la SNSM

Prochain canot de sauvetage



Nous attendons notre bateau, une vedette V2 nouvelle génération pour la fin 2011. Ses caractéristiques principales sont : Longueur 12m, Puissance 2 X 425CV. Poids 13,5 tonnes. Il est autoredressable.

Jean-Claude LE PORT, président station SNSM d'Etel

RECHERCHES À PARTIR D'UNE MEDAILLE

La médaille de sauvetage, qui figure ci-dessous, a été décernée à :

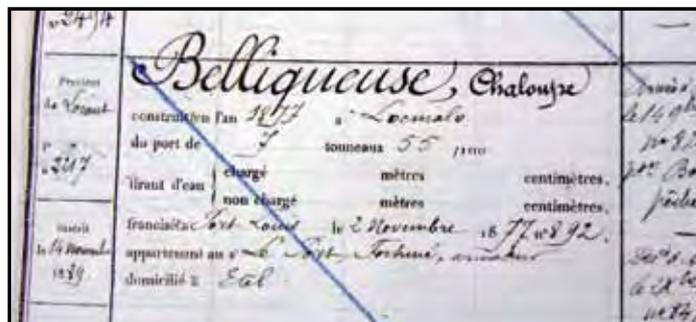


Joseph Huitel ; marin du canot d'Etel, pour sa conduite courageuse en portant secours à la chaloupe Belliqueuse le 30 novembre 1891

Il était donc intéressant de rechercher des renseignements sur ; cette chaloupe La Belliqueuse, le canot de sauvetage et sur ce marin courageux Joseph Huitel.



1) La chaloupe « La Belliqueuse »



Référence ; (registre des matricules des bâtiments de commerce Service historique de la Marine à Lorient)

Cette chaloupe de 7 tonneaux, construite en 1877 à Locmalo au Port-Louis, francisée le 2 novembre 1877 appartenait à Monsieur Le Port Fortuné, armateur domicilié à Etel, elle est arrivée à Auray le 3 novembre 1890.

En 1891 les marins à bord étaient : (référence : armement à la pêche au poisson frais.)

David Jean -Marie né le 15 septembre 1855 ; patron ; inscrit à Auray.

Le Maux Pierre-Marie né le 23/7/1826 ; embarqué à Etel le 21 avril 1891 ; payé à Etel le 2 décembre 1891 (7 mois 12 jours).

Sonnec Jean -Vincent né le 24/11/1847 ; matelot de 3ème classe ; embarqué à Etel le 2 octobre 1891 ; payé à Etel.

Le Boutes Jean-Marie né le 3/12/1861 ; matelot de 3ème classe ; embarqué à Etel le 23 octobre 1891.

Le Lamer Etienne- Marie ; né le 27 octobre 1859 ; embarqué le 23 octobre 1891.

Belz Joseph- Marie ; né le 17 septembre 1863 à Erdeven ; matelot de 3ème classe ; embarqué le 5 novembre 1891.

Cette chaloupe sous la conduite de Jean Marie David, inscrite à Auray, échoue sur la barre d'Étel, dans la soirée du 30 novembre 1891. Renflouée le même jour. Extinction absolue le 9 avril 1901.

2) Sauvetage de la chaloupe « La Belliqueuse »

Le compte rendu cité dans les Archives de la SNSM précise que :

« Le 30 novembre 1891 à 8 ½ du soir, par un temps très noir et vent d'ouest, la chaloupe Belliqueuse, six hommes d'équipage, s'est échouée sur la dangereuse barre d'Étel. (le coefficient de marée est de 77, pleine mer à 16 h 53 ; basse mer à 23 heures 07).

Le canot de sauvetage, armé aussitôt pour aller à son secours, fut rapidement mis à l'eau, malgré les grandes difficultés qu'apportaient l'obscurité et le peu d'eau qu'il y avait dans le port. Grâce à cette diligence, il put arriver à temps pour recueillir les marins de la Belliqueuse, qui étaient au moment de tenter leur salut en se jetant à la mer, ce qui aurait infailliblement été leur perte. »

Ont pris part à cette sortie : Pené Jean-Marie, patron ; Philippe Alexandre, Huitel Joseph, Dréan Emile, Huitel Emmanuel, De-france Victor, Lofficial Eloi, David Louis, Guézel Louis, Diraison Albert, Kerrino Joachim et Leport Jean-Vincent, canotiers.

Référence « le Nouvelliste du Morbihan » du 6 décembre 1891.

« Étel lundi soir, le bateau de sauvetage s'est porté au secours de la chaloupe de Pêche n° 24951, de notre port qui s'était échouée sur la barre vers huit heures et demie. Les efforts des braves sauveteurs ont été couronnés de succès : à une heure du matin ils sont rentrés avec l'équipage et le bateau sans aucune avarie. »

Chaloupe d'Étel dans la tempête



3) Le canot de sauvetage Le Prosper Gicquel

Référence bulletin d'informations municipales d'Étel N° 19 de décembre 1986

Le canot de sauvetage qui a participé à ce sauvetage était le Prosper Gicquel. Le Prosper Gicquel est un canot à avirons, en bois, de 10,10 mètres, à redressement, avec caisson à air en bois ; construit par le chantier Augustin Normand du Havre, il a fait ses essais le 22 avril 1882. Il est affecté à la station d'Oran. Mais dans ce port il a été impossible de créer un comité de sauvetage et de

constituer un équipage valable. Pendant son séjour à Oran ce canot ne portait pas de nom, mais lorsqu'il arriva à Étel en janvier 1889, il s'appelait « Prosper Gicquel »

Le Prosper Gicquel fut « condamné » en 1913 et vendu 19 juin 1913.



4) Les Frères Huitel

Vincent Huitel le père, marié à Virginie Le Rolle cabaretière au Port- Louis est décédé à Étel le 22 janvier 1875. Il avait trois fils :

- Emmanuel Huitel né le 16 janvier 1846, marin, canotier sur le Prosper Gicquel le 30 novembre 1891
- Joseph Huitel né le 28 mars 1851 (à Plouhinec) canotier sur le Prosper Gicquel le 30 novembre 1891.

Marié une première fois à Madame Marie Perrine Le Rouzic née le 27 avril 1853 à Étel et décédée le 31 mars 1892 dont il aura deux enfants ; Marie- Joséphine née le 3 décembre 1876, et Joseph-Marie né le 10 janvier 1878. Il se remariera le 28 novembre 1893 à Étel à Madame Marie Anne Rio née le 16 avril 1872 à Plouhinec.

D'après les archives de la SNSM, il aurait été décoré de 9 médailles de bronze et 2 médailles d'argent.

- Jean Marie Huitel, né le 16 novembre 1853 à Étel, ferblantier, marié le 17 septembre 1877 à Madame Marie -Anne Sonnic, dont il aura un fils Jean- Marie Huitel né le 19 juin 1878 à Étel. Jean- Marie figure dans l'équipage du Prosper Gicquel, mais ne semble avoir participé au sauvetage de la Belliqueuse. Il est le sous patron du canot de sauvetage d'Étel en 1892 et en 1893 en particulier lors du sauvetage de la Goélette Emma-Marie de Lannion le 26 février 1893 (Voir les bulletins d'informations municipales d'Étel n° 12 de janvier 1983 et n°21 de décembre 1987). Jean-Marie Huitel décédera à Étel le 30 juillet 1897 à l'âge de 44 ans

Saluons et respectons, le courage et la bravoure de ces marins et en particulier de ceux du canot de sauvetage qui, dans des mers déchaînées avec les moyens de l'époque beaucoup moins performants que maintenant, n'ont jamais hésité à risquer leur vie pour en sauver d'autres sur cette dangereuse et imprévisible barre d'Étel.

Jean-Claude PANNETIER

CROSSA



Gilet de sauvetage et diffusion en VHF continue des bulletins météorologiques

Malgré des conditions de mer globalement plus clémentes qu'en 2008, l'année 2009 a montré un bilan des plus caractéristiques : sur la façade Atlantique, 14 des 16 plaisanciers décédés en 2009 ont été impliqués dans des chavirements (7 décédés dont 1 à bord d'une embarcation annexe) ou des chutes à la mer individuelles (7 dont 2 sur des voiliers).

Cette typologie caractéristique des accidents met en avant deux paramètres essentiels.

L'importance du sens marin et de la bonne observation des conditions de mer

- La prévision météorologique relative à l'état de la mer . Les plaisanciers s'attachent le plus souvent à prendre connaissance des bulletins météo. Cependant, ils doivent mieux prendre conscience de l'importance de l'information relative à l'état de la mer, qui doit être de même rang que les données inhérentes à la direction et à la force du vent.
- L'appréciation de son environnement marin immédiat . L'observation de l'état de la mer est une nécessité permanente même en eaux libres car ce paramètre essentiel peut être décorrélé des conditions de vent : par exemple, après un coup de vent, la mer peut ne pas être encore retombée.

Cet aspect est, bien entendu, en lien avec la capacité nautique du bateau, en particulier s'agissant des petites embarcations de pêche-promenade, amenées à fréquenter des secteurs favorables en terme de pêche, mais peu abrités et dangereux. Une petite houle océanique, non problématique en eaux libres, devient dangereuse sur un plateau ou un haut fond (déferlante).

L'indispensable flottabilité individuelle

Le port d'un gilet ou d'un vêtement à flottabilité intégrée (VFI) est toujours plus décisif, pour au moins deux raisons. Car la réglementation met désormais l'accent sur la flottabilité individuelle : les peu réalistes engins flottants collectifs (carrés de mousse) ne sont plus obligatoires depuis 2007, à bord des navires navigant à moins de six milles d'un abri. Mais aussi parce que les gilets ou VFI sont désormais non seulement pensés en terme de fiabilité, mais aussi en terme d'ergonomie et de facilité de port (matériels gonflables). Gilets et vêtements à flottabilité intégrée sont des outils de prévention qui sauvent des vies.

La plupart des personnes sauvées après une chute brutale à la mer portaient, en prévention, un équipement de flottabilité. A

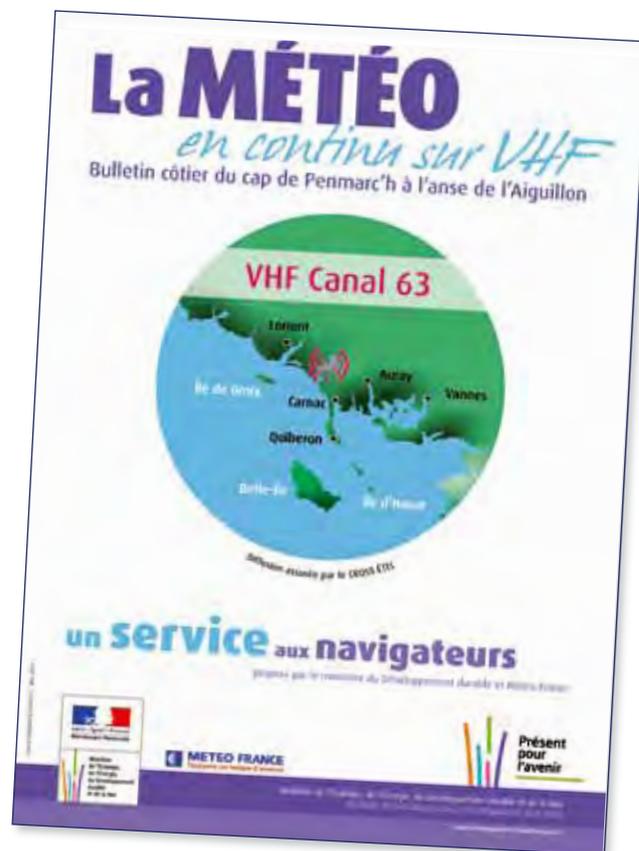
défaut d'être obligatoire, le port d'un gilet est vivement recommandé dans les cas suivants : navigation en solitaire ou de nuit , présence d'équipiers inexpérimentés ou ne sachant pas nager , navigation à bord de petites embarcations (y compris les annexes) , dans des secteurs dangereux , en cas de navire non manœuvrant, volontairement (pêche en dérive) ou non (avarie) .

L'expérience des CROSS démontre que le port préventif d'un gilet ou d'un VFI sauve des vies ; il permet d'attendre les secours qui ne manqueront pas d'être déclenchés et mis en œuvre.

Enfin, un autre facteur de prévention réside dans l'expérimentation par le CROSSA, depuis l'été 2009, d'un système de diffusion en continu des bulletins météorologiques en radio VHF marine. Ce système mis en place dans le Morbihan (pylone d'Etel) et la Charente-Maritime (station de Chassiron) complète les trois vacations quotidiennes que le CROSS effectue sur ses 12 autres stations radio.

Cette diffusion en boucle, c'est à dire toutes les cinq minutes, des prévisions météorologiques sur le canal VHF 63 connaît un grand succès et rencontre un taux de satisfaction de 96 %.

Le directeur
Vincent DENAMUR



ASSOCIATION DES PENSIONNÉS ET VEUVES DE LA MARINE MARCHANDE ET DE LA PÊCHE

Section Etel / Erdeven

Quelques nouvelles de notre association : 230 adhérents sur les deux communes d'Etel et Erdeven.

Je rappelle le but de l'association : l'entraide et la défense des pré-retraités, pensionnés et veuves de la marine marchande et de la pêche.

L'association propose également à ses adhérents une mutuelle de groupe moins onéreuse qu'en individuelle à prestation égale. Toute personne percevant une pension de l'E.N.I.M. (Etablissement National des Invalides de la Marine) si petite soit-elle, peut adhérer à notre association, le prix de la carte à l'année varie entre 3,50€ pour une veuve de 3ème à la 5ème catégorie et 15,80€ pour un adhérent de 17ème à la 20ème catégorie, un trimestriel est également proposé à 4,50€ pour l'année.

Comme tous les ans, l'année a commencé par la galette des rois le 7 février à Languidic avec 24 participants sur les deux communes couvertes par la section. Ambiance et repas toujours appréciés. Comme tous les ans, nous avons un car à disposition pour cette journée.

Pour l'assemblée générale à Crach le samedi 24 avril, seulement 12 adhérents ont fait le déplacement. Cette réunion a été suivie d'un buffet et animé par un groupe avec des chants de marins.

Le vendredi 7 mai à la salle des fêtes d'Etel, repas de la section, 73 participants. Contrairement à ce que l'on entend, ce repas n'est pas réservé aux marins. Comme pour la majorité des associations, il est organisé par eux mais ouvert à tous. La participation reste donc médiocre malgré quelques amis de Plouhinec et Vannes présents tous

les ans. L'ambiance y était fort sympathique et le repas toujours très, voire trop copieux. Ce repas est toujours calculé à un prix minimum afin de simplement couvrir les frais annexes et ainsi être accessible à tous. Le dimanche 19 septembre Congrès National au « Parc des Expositions » de Lanester. Depuis 1992 le Morbihan n'avait pas organisé de Congrès. Pour le bon déroulement de ce Congrès, il est impératif de s'inscrire dès à présent afin de prévoir un ou plusieurs cars pour le transport des congressistes. La demande de cars sera certainement importante dans le Morbihan, c'est pour cela qu'il faut obligatoirement prévoir les transports pour ne pas avoir de surprises désagréables et satisfaire la demande. La participation au repas est de 35 Euros, la section prend à sa charge le coût du transport. La date limite des inscriptions est fixée au 20 août. Les places à table seront nominatives, il serait donc souhaitable que des groupes de huit se forment suivant les affinités afin de se retrouver à la même table.

Venez nombreux à ce Congrès qui se fera en Morbihan dans 15 ou 20 ans. C'est un moment convivial très riche en informations et en retrouvailles. Espérons que la publicité faite pour notre littoral Morbihannais portera ses fruits et apportera une arrière saison touristique fructueuse.

Il serait sympa que les jeunes retraités se fassent connaître afin d'intégrer l'association car nous avons besoin d'eux pour que notre association puisse vivre encore de longues années sans s'essouffler. Vous êtes la mémoire de notre métier, restons en contact afin qu'elle perdure.

Je souhaite à toutes et à tous un agréable été.

Le président
Yves JEHANNO

Contact : 02 97 55 66 21 Courriel : apmmp56@orange.fr

ASSOCIATION DU FOYER DU MARIN ÉTELLOIS

Lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue en mars dernier et compte tenu de la disparition des deux vice-présidents, il a été fait appel à de nouvelles candidatures. Ont rejoint l'association 5 nouveaux membres. Le bureau s'est réuni pour élire les nouveaux vice-présidents et il se définit ainsi : président : Joachim Jaffre, vice-présidents Firmin Philippe et Brigitte Le Goff, secrétaire trésorière Marie-Odile Hochard, secrétaire-adjoint Yves Jehanno, trésorier adjoint Yvon Le Visage.

L'association a pour but principal la gestion de l'immeuble dont elle est propriétaire. Cet immeuble est le siège de bureaux en lien direct avec le domaine maritime puisque l'on peut y trouver :

* La Caisse Départementale de Chômage Intempéries (C.D.C.I.). Une permanence y est assurée chaque samedi matin par son secrétaire (membre de l'association) : Louis FERRERO qui est également joignable dans la semaine à son bureau à QUIBERON 02/97/50/07/90 pour répondre aux préoccupations des professionnels de la pêche et donner toute information utile sur l'adhésion à cette caisse,

* Le Service Social Maritime (S.S.M.) que l'on peut rencontrer lors des permanences effectuées le mardi matin de 9 h à 12 h 30 et le vendredi sur R.V. de 9 h à 12 h 30 (voire sur R.V. à un autre moment de la semaine),

* La Mutuelle (SAMBO) qui assure des permanences les mardi et jeudi et le samedi matin.

* La caisse de secours créée en 1948 qui a pour but d'aider les familles des marins péris en mer d'Etel et sa région embarqués sur des navires cotisants.

Cette caisse permet aussi l'attribution d'un secours au marin en longue maladie (+ de 6 mois) ayant également cotisé.

* Une salle de réunions à l'étage qui peut accueillir jusqu'à 50 personnes. Y sont régulièrement tenues des assemblées générales de copropriété, des réunions d'informations, un atelier « ECRILUDE ».

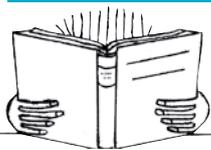
* Un autre bureau au rez-de-chaussée est disponible à la location (100,00 € par mois toutes charges comprises).

Les membres du bureau ont en projet quelques travaux d'entretien du bâtiment (démoussage du toit, insonorisation de la salle, etc.).

Afin de financer ces travaux et de pérenniser la caisse de secours qui ne vit plus que par la générosité des dons, les membres des deux associations ont décidé, d'organiser une manifestation les 22 et 23 août « sardines grillées » sous la criée. Venez nombreux

Joachim JAFFRE

BIBLIOTHÈQUE



L'hiver fût long et rigoureux et très riche en lectures, car qui dit mauvais temps dit lectures. Nous avons effectivement remarqué que le mauvais temps incite à la lecture. Nous avons prêté 1300 livres de plus en ce début d'année pour la même période l'année dernière. C'est dire si la bibliothèque fonctionne bien.

Les demandes des lecteurs sont nombreuses et le système de réservation de livres auprès de la médiathèque départementale du Morbihan fonctionne très bien. La navette, qui passe tous les 15 jours, nous dépose en moyenne une cinquantaine de demandes effectuées par les lecteurs de la bibliothèque.

Au début de l'année, nous avons accueilli une exposition « L'eau pour tous, tous pour l'eau ». Cette dernière a rencontré un vif succès auprès du public scolaire pour lequel nous avons créé un quiz. Les enfants se sont montrés intéressés et sensibles aux problèmes que pose la gestion des eaux sur la planète aujourd'hui.

Depuis plusieurs années, nous participons aux Prix des Incorruptibles avec les différentes classes de la commune et on voit que c'est une affaire qui roule. Les enfants ont très vite lu tous les livres et nous avons voté très tôt, le jeudi 8 avril, alors que les résultats nationaux ne sont connus qu'au mois de juin. Les enfants sont très motivés par ces lectures, et le moment d'échange qu'ils ont à la bibliothèque est toujours très riche. La lecture de ces livres leur permet de s'ouvrir au monde et motive les enfants non-lecteurs qui finissent par se prendre au jeu même si quelques livres ne sont pas lus jusqu'au bout. Après tout c'est le droit du lecteur que de ne pas finir un livre si l'histoire ne lui plaît pas. En attendant les résultats nationaux, nous pouvons vous communiquer les titres qui ont remporté le plus de voix sur notre commune :

Sélection maternelle : « Camille lit une histoire » de Jacques Duquennoy

Sélection CP : « Ce que lisent les animaux avant de dormir » de Noé Carlain est arrivé ex æquo avec « Les baisers de mademoiselle Zazie » de Thierry Lenain.

Sélection CE1 : « Le pyjama de Tibi » de Zidrou

Sélection CE2-CM1 : « L'ange disparu » de Max Ducos

Sélection CM2-6ème : « Des étoiles dans le cœur » d'Agnès de Lestrade



En ce qui concerne les projets à venir, nous accueillerons deux expositions : 1) « Les carnets du Golfe », exposition prêtée par la médiathèque départementale du Morbihan tout le mois d'août : c'est une balade autour du golfe du Morbihan grâce aux vingt-six aquarelles originales de Jean-Claude Crosson, extraites du livre édité chez Gallimard dans la collection « Carnet de voyage » en juin 2005 et acquises par le Conseil Général. 2) « La Terre est ma couleur », qui propose une ouverture à la diversité des cultures, au mois de septembre.

Les beaux jours arrivant, nous nous préparons au rush de l'été. La bibliothèque renouvellera donc les horaires d'été de l'année dernière qui avaient très bien fonctionné :

Lundi 18h-19h • Mardi 9h30-12h • Mercredi 10h-12h30 / 17h-19h
Vendredi 14h-16h • Samedi 10h-12h

Nous rappelons que l'« Heure du conte » n'aura pas lieu aux mois de juillet, août et septembre. Elle reprendra au mois d'octobre.

Internet est disponible à la bibliothèque pour les personnes inscrites pour la recherche documentaire seulement. Les personnes à la recherche d'un emploi peuvent en bénéficier gratuitement.

Il est encore plus facile de nous repérer maintenant que nous avons un magnifique panneau indiquant le lieu où se trouve la bibliothèque municipale. On ne pourra pas dire qu'on ne nous voit pas.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter au 02.97.55.34.23 ou par mail biblio.etel@wanadoo.fr

Bon été et bonnes lectures

Aude FORGET

A noter : pour les enfants de 4 à 8 ans le mardi 10 août en fin d'après-midi
Soirée lecture spectacle sur la Bretagne, présentée par « Les p'tites histoires de Zabelle ».
Pensez à réserver car le nombre de places est limité.

ENSEMBLE VOCAL SOLFARIA



Encore une année de chants qui se termine.

Fin janvier, la soirée « cabaret » était une nouveauté pour nous, chacun a pu s'exprimer musicalement et c'était une première. Cette soirée distrayante a ravi les spectateurs.

Nous avons continué sur notre lancée et avons participé en mars à « La semaine de la voix » à Vannes, programme beaucoup plus classique.

En mai, la chorale a participé au 65ème anniversaire de la libération de la poche de Lorient, le 8 mai à Etel, en interprétant l'hymne européen au Musée des Thoniers.

Le 9 mai, à Lorient, une quinzaine de choristes, avec d'autres chorales, ont chanté à nouveau la « Cantate pour la Paix », en

breton, devant plus de 2000 spectateurs, spectacle très émouvant et très réussi.

Le 22 mai, avec la chorale « Cécilia » nous avons participé à un concert à l'église d'Etel pour financer la réparation de l'harmonium.

Nous avons conclu notre saison en chantant à la fête de la musique à Etel.

Juillet et août, vacances pour la chorale afin d'être en forme pour reprendre le chemin des répétitions en septembre.

Bonnes vacances.

La présidente Michèle HAMON

CINEMA : QUAI DES DUNES

« **Le cinéma, ce n'est pas la réalité, c'est une invitation à partir avec la fumée des locomotives** ». Ainsi disait du 7ème Art le maestro Fellini, dont Quai des Dunes vient tout juste de diffuser « La Strada ».

Bien lancée sur ses rails, forte de ses quelque 150 adhérents, notre association file bon train.

A l'issue de la chaleureuse assemblée générale de février, de nouveaux noms ont rejoint l'équipage de bord. Plusieurs se sont investis dans les commissions de travail, à la billetterie ou en cabine de projection. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Avec les idées des uns et des autres, nous avons pu maintenir le rythme d'une « rencontre-événementiel » par mois. L'une des plus récentes fut partagée à Pâques avec les vacanciers autour de la soirée Tony Gatlif, très appréciée. La dernière en date a permis aux marins, pêcheurs, sauveteurs et usagers de la mer d'échanger sur le thème de la sécurité au large. Et n'oublions pas l'immense succès d'« Océans », dont les images sublimes ont ravi toutes les générations.

Des sujets diversement et délibérément colorés, choisis à plusieurs voix au cours des réunions de la commission programmation, pour donner à voir un cinéma différent, celui qui doit être aujourd'hui soutenu et défendu.

Une première reconnaissance de la profession honore Quai des Dunes, qui vient de recevoir une subvention de l'AFCAE, organisme national établissant sur la base de critères précis le classement des salles « Art et Essai ». Cela ne signifie pas que nous diffusons exclusivement des films graves et sérieux, voire obscurs, mais que nous proposons en partie des titres en version originale, ou issus de petites productions. Par exemple, « Gainsbourg, vie héroïque », « Invictus », « Les invités de mon père » sont classés en Art et Essai.

....Et demain ?...L'ère du tout numérique s'ouvre, et nous devons préparer ce passage.

Les petits Etellois auront été les derniers sans doute à s'émerveiller des bobines 35 mm et du gros projecteur, dans le sombre de la lucarne. C'est encore Cinéma Paradiso...mais en 2014, plus aucun film ne sera sur bobine...Révolution de ce XXIème siècle,

PRATIQUE : séances tous les soirs à 20h30, du jeudi au lundi, le dimanche à 11h ou 17h30.
Plein tarif 5,80 euros, réduit et abonnement (carnet valable 1 an) 4,80 euros l'unité.
Adhésion annuelle 15 euros.

Pour nous joindre et nous rejoindre :

Hélène Le Cornec, présidente, au 02 97 55 43 26 (hlecornec@wanadoo.fr)

Julie Douat, secrétaire, au 02 97 55 23 13 (julie.douat@wanadoo.fr)

Sur le net : quaidesdunes@laposte.net,

et le blog : www.cinema-la-riviere-etel.over-blog.com



le numérique rendra possible dans notre petite salle la diffusion des films en 3D (« Avatar », « Alice au pays des merveilles »...), les retransmissions d'Opéra etc...

Ce sera coûteux : il nous faudra réunir un budget d'environ 100.000 euros, avec le soutien vital des collectivités locales et d'autres partenaires financiers. Quant à nous autres, nous devons veiller à une gestion prudente et rigoureuse, en augmentant chaque année notre capacité d'autofinancement.

Avec vous, public, avec les associations de la Ria et d'ailleurs, soutenus par notre réseau du pays breton, nous voulons œuvrer à la promotion d'un cinéma de qualité, indépendant et ambitieux. Et construire un vrai lieu de vie, espace d'expression et de divertissement pour tous.

Bel été à tous !

L'AGENDA DES PROCHAINS MOIS :

Fin juillet, soirée spéciale « mer » animée par Pierre Mollo, de l'observatoire national du plancton

A la rentrée : soirées débats, mois du documentaire, rendez-vous du court-métrage etc.

ART-ÉTEL



**Qu'il fut long cet hiver !
Enfin, voici venir les beaux
jours pour aller**

- pour certains d'entre nous planter le chevalet en extérieur et s'adonner à la pratique de la peinture sous une lumière authentique au coeur de la nature,

- pour d'autres, sortir le carnet de croquis et saisir sur le vif un personnage, une vieille barque, un groupe de maisons, que l'on reproduira sur une toile en atelier.

Cependant cette période « hivernale » n'a pas été inactive si l'on en juge,

- d'une part : malgré l'accès peu pratique, la fréquentation soutenue de notre atelier de travail à la salle Neptune, les lundis et jeudis après-midi.

- et d'autre part : la participation de l'association aux différentes manifestations :

- 2 avril, exposition Ecole Ste-Anne dans le cadre d'une journée porte ouverte, 3 et 4 avril-dimanche et lundi de Pâques ,ouverture de notre atelier d'exposition, place des Thoniers : 126 visiteurs, 16/17/18 avril, Salon nautique, ouverture de notre atelier d'exposition, place des Thoniers : 316 visiteurs.

L'intérêt pour notre association auprès des Etellois et des nouveaux de la commune et des communes environnantes ne cesse de grandir si l'on en juge par les nouvelles adhésions (3) et demande d'adhésion(!)

C'est avec grand plaisir, que nous attendons votre visite lors de notre grande exposition estivale à la salle des fêtes (du 1er au 10 août).

**site internet : <http://art-etel.artblog.fr>
adresse email : art-etel@voila.fr**

*Le président
Denis VAIRE*

ENSEMBLE MUSICAL D'ACCORDÉON DE LA RIVIÈRE D'ÉTEL

Depuis le mois d'octobre, l'ensemble musical, qui se réunit toutes les semaines sous la direction de Mme Didot, étudie différentes œuvres musicales : musique classique ou variétés. Pendant les fêtes de fin d'année il a animé un goûter dans les maisons de retraite : celle d'Étel et les « Astéries » à Belz. Le 7 mai, il a participé au festival « Solidaria » à Locoal-Mendon au profit de la banque alimentaire. Le 18 juin il a donné l'audition de fin d'année au cinéma « La Rivière » d'Étel. Les élèves se sont présentés individuellement aux concours : le 7 mars au concours A.P.H.(Association Professeurs Hohner) à Larmor-Plage, le 24 mai au concours U.M.P.E.(Union Musicale des Professeurs Européens) à Loudéac, beaucoup de coupes et de médailles ont été remportées. Tous les élèves sont sélectionnés pour la finale à Perpignan le samedi 30 octobre. Bravo aux élèves et au professeur pour ces excellents résultats. Enfin, il ne faut pas oublier le succès du « Troc et Puces » organisé sous la criée au mois d'avril. Les fonds recueillis assurent le bon fonctionnement de l'association.



*La présidente
Monique LE MIGNANT*

LE DEUXIÈME LIVRE DU MUSÉE DES THONIERS

La barque est belle fille
Du flèche à la quille.
SAINT-POL-ROUX
Camaret 1927.

Ce deuxième livre, publié par l'association « Autrefois Etel et sa région », a pour titre :

« Etel 1939-1958. Le difficile passage de la voile au moteur » (Atelier LIV'EDITIONS , octobre 2009). Un livre à mettre sous son oreiller où sont déjà le premier livre de l'association : « Etel 1850-1939 . De la sardine au thon »(2006) et celui de Gilles Millot : « Ria d'Etel, Histoire des gens de mer. »(2007).

Etel 1939-1958. Le difficile passage de la voile au moteur ! Cet événement est décrit en quelques vingt-six pages. C'est relativement peu sur les deux cent quarante-cinq du volume, mais l'étude est si sérieuse et si ramassée que l'on se trouve vite au cœur d'une révolution qui ne fut pas sans brûlures.

Ceux qui n'ont pas vécu cette époque seront cependant profondément intéressés par l'ouvrage tout entier. Ceux qui au contraire l'ont vécue, se retrouveront, complètement émus, au cœur de cette vie antérieure si chaude, si agitée, comme aspirés par des tourbillons de textes justes et de photographies aussi belles que vraies.

Il y a bien sûr cette difficile reconversion des dundées en pinasses, à moteur mais aux ailes arrachées. Il y a aussi ce feu volontaire à bord du « René-Marie » page 67, image terrible...

Mais il y a tout le reste. Une commune grouillante de vie- voile ou moteur- son port renouvelé, ses chantiers, ses usines, ses écoles, ses marchés, ses fêtes, son foot, ses relations avec les communes voisines....

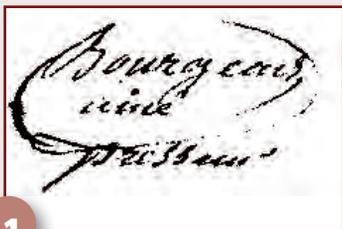
On ouvre ce livre : pas question de dormir !

LA REDACTION

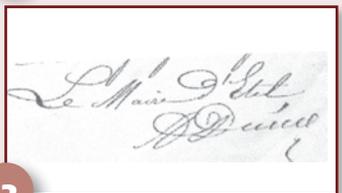
Remarque : De nombreuses photos de ce livre et du précédent seront exposées sur le môle cet été, pour le cent soixantième anniversaire de la commune.



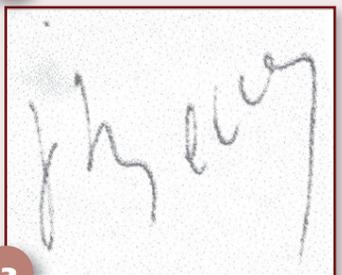
COMMUNE D'ÉTEL 160 ANS DE VIE ET D'ACTIVITÉS



1



2



3



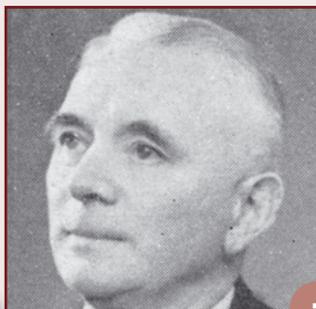
4



5



6



7



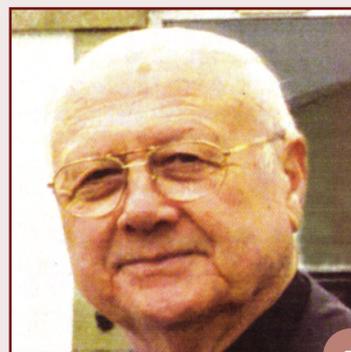
8

Les Maires depuis la création d'ÉTEL

- 1850-1861 1 Jean BOURGEAIS
- 1861-1896 2 Ambroise DANO
- 1896-1912 Jean-Marie LE LAMER
- 1912-1919 3 Vincent BEDEX
- 1919-1920 4 Emile TAQUIN
- 1920-1922 Jean-Marie LE LAMER
- 1922-1945 5 Jean- Marie LE MAREC
- 1945-1956 6 Louis BOUGO
- 1956-1959 7 Alfred MORVANT
- 1959-1977 8 Eugène EZANNO
- 1977-1989 9 Michel LE CORVEC
- 1989-1991 10 Michel NABAT
- 1991-2006 11 Rémy GUILLEVIC
- 2006 12 Joseph NIGEN



12



11



10



9

AN 2010, 160^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE D'ÉTEL

Le territoire de la future commune d'Étel faisait partie de la commune d'Erdeven. Le besoin d'indépendance des habitants de ce territoire, 100% marins, commençait à devenir pressant. Il se manifeste officiellement dans une lettre du village d'Intel au préfet du Morbihan, signée aussi par les autres hameaux : Kervin, Le sach, Kerminihy, Penester, Keranroué, Croix-Izan. Le meneur de cette action est Louis Le Floch. Cette pétition date du 6 août 1848. Cette lettre réussit à ébranler l'administration. Le 28 décembre 1849, les limites proposées sont acceptées. Le 7 août 1850, une loi est votée par l'Assemblée Nationale qui reconnaît Étel comme commune. Étel, c'est la transcription française du mot breton Intel*. Plus tard, en 1864, la superficie est portée, par décret impérial, de 120 ha à 171 ha.

Dès le 23 décembre 1850, la nouvelle commune de 1045 habitants commence à vivre de ses propres moyens. Ce jour-là, le premier maire, Monsieur Bourgeois est élu par le nouveau conseil municipal.

Par la suite le conseil municipal ne chôme pas. Il y a urgence. Début 1851, on s'occupe du cimetière. En mai 1851, on vote la reconstruction de l'église. En novembre 51, on aménage les droits d'octroi qui concernent l'huile d'olive et la viande de boucherie. En février 52, on met en place des taxes sur le commerce de la sardine pour assurer l'entretien de la place de l'Entrepôt, fief des marchands. En mai 52, on réclame la présence active de policiers et de gendarmes étant donné l'afflux croissant d'étrangers. En décembre 52, la Mairie fait allégeance à l'empereur Napoléon III. Fin 53, on

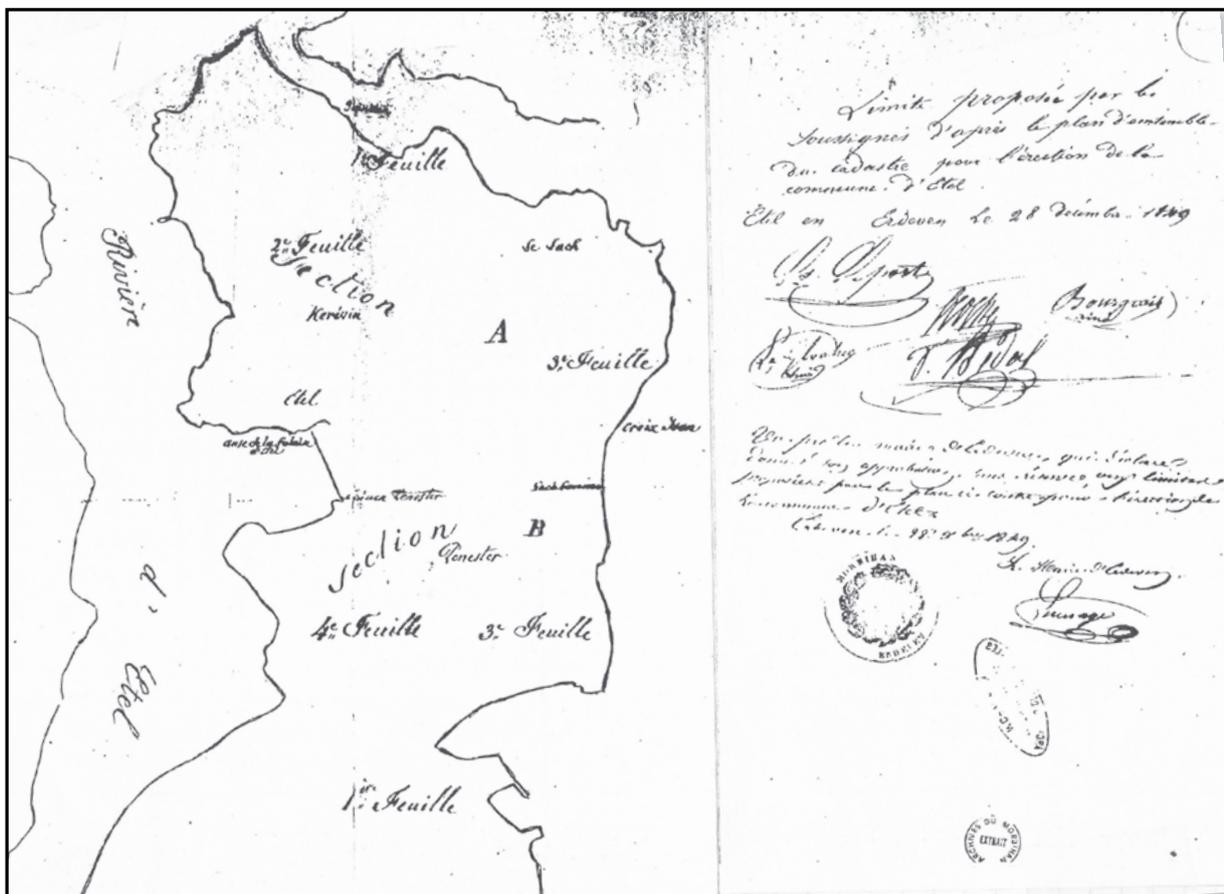
projette la construction d'un quai qui abrite les bateaux et d'une route jusqu'au Sach qui favorise le transport.

La commune d'Étel allait devenir pour longtemps un relais entre la mer et le continent.

Aujourd'hui, 160 ans après qu'elle eut largué son amarre on peut encore lui crier bon vent !

Le président Eugène LE BLOA

**Intel doit peut-être son nom à l'époque de l'occupation romaine (de 58 av. J.C à 409 ap. J.C), du latin : In Tellus, sur la terre ferme (par opposition à la lagune d'alors) ou Iter, passage (qui évoquerait le passage de la « barre »), comme on le trouve écrit sur de vieilles cartes bretonnes, ou encore du vieux celtique (détroit, chenal, bras de mer, lagune...) Rémy Guillevic*



MUSÉE DES THONIERS



Après une année 2009, marquée par le franchissement de la barre des 10000 visiteurs annuels (une première !) lors des Crèches Maritimes, les thoniers reprennent le large pour une nouvelle campagne estivale ! Comme à l'accoutumée, le musée a profité de la période hivernale pour s'offrir quelques rafraîchissements au niveau de sa muséographie, de l'accueil et de la boutique, ainsi qu'un nouveau matériel de projection. Le tout a permis d'élargir les possibilités d'exposition murale de façon non négligeable. De plus, un tout nouveau dépliant vient de paraître. Le musée s'intègre ainsi dans le réseau des grands sites culturels du Conseil Général du Morbihan (Château de Suscinio, Cairn de Gavrinis, Tumulus du Petit Mont d'Arzon, château de Kerguéhenec, Villages de Poul Fetan à Quistinic et de L'An Mil à Melrand). Ce partenariat de communication devrait rendre le musée plus « visible » auprès des visiteurs et des résidents du département, tout en lui conférant un peu plus de notoriété.

Au printemps, l'association a participé activement à la semaine d'animation de la troupe de théâtre « Le Brigadier » à Plouhinec », fin mars. Exposition et projection sur le drame du 03 octobre 1958(expérience de Bombard) ; exposition photographique du vieux Plouhinec et visites guidées avec projections pour les écoles de la commune ont rencontré un réel succès.

En mai, le musée a reçu une centaine de personnes pour les commémorations du 08 mai 1945 (65e anniversaire de la reddition). L'opportunité de présenter une exposition thématique et photographique sur le sujet et de projeter le 2e documentaire que l'association avait réalisé avec la Cinéma-thèque de Bretagne dans les années 1990, montrant Etel, la Poche de Lorient et la signature de la reddition au Café Breton.

Cet été, au programme, un événement majeur : le 160e anniversaire d'Etel. Une date pour laquelle la Ville et le Musée s'associent afin d'offrir une nouvelle exposition photographique sur le port. Une centaine de vues anciennes et plus récentes relateront l'histoire du petit village côtier dépendant d'Erdeven, tourné vers l'océan, et qui obtint l'autonomie en 1850 après plusieurs années de démarches administratives et de pétitions. A l'instar de l'exposition de l'été dernier, la plupart des photos seront disponibles à la commande auprès du musée. L'exposition photographique trouvera son prolongement à travers les nouveaux supports thématiques du musée : la naissance d'Etel, le passage de la voile au moteur, le port sous l'Occupation, etc.

Comme chaque été, le musée s'anima aussi certaines soirées : ouvertures nocturnes, concerts, projections...

Les escales seront encore nombreuses mais plus locales : à Etel, pour la première semaine d'août, le musée sera présent

ETEL 1850-2010

160 ans

de vie et d'activités

Les **COMMERÇANTS ETELLOIS** vous **SOUHAITENT** la **BIENVENUE** et sont à **VOTRE SERVICE**

EXPOSITION

Juillet - Août - Septembre

CONCERTS - ANIMATIONS - FEST-NOZ

sous la criée, puis à la Fête du Thon et bien sûr assurera une présentation du musée lors de l'accueil des estivants ; participation à des expositions et des animations dans les communes voisines ; « La Grande Bordée » à La Chaume (Sables d'Olonne) etc...

Sans oublier les journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre (ateliers maritimes au musée et colloque en projet).

Bon été à tous et surtout embarquez ! Venez, revenez et envoyez-nous du monde ! Le musée évolue constamment...

L'Equipage

NOUVEAU :

votre bulletin sur le site
mairie-etel.com
à la rubrique
«LE BULLETIN COMMUNAL»

CONNAISSEZ-VOUS L'ÉTELLOIS ?

Voici, racontée, une scène, au style typiquement étellois, qui jusqu'ici n'était connue que d'une façon orale. Une Etelloise a bien voulu la transcrire pour notre bulletin. Merci Andrée...Voici son texte.

Un après-midi d'été, Marie-Jeanne, une mémé, était assise à l'ombre de sa maison à Croix-Izan.

Arrive auprès d'elle un couple d'estivants lui demandant sa route pour aller à Saint-Germain.

Elle explique à sa façon moitié breton, moitié français. Le couple n'avait rien compris et riait tout en lui disant merci.

Sa voisine, Marie, vient blaguer avec elle et lui demande pourquoi tout ce monde-là riait.

« Ben oui, c'est des baigneurs. Ils m'ont demandé la route pour aller à Saint-Germain. Alors j'ai dit à eux...

Vous allez dans le niouarn. Vous arrivez au Kanvès. Vous trouverez un toul-âte. Faudra traverser un grand ten-âte. Au bout du ten-âte, il y aura un passe-hen. Après, un petit binotenne, un autre ten-âte, et vous verrez Saint-Germain. »

Petit lexique :

-Baigneurs = estivants.

- Niouarn = chemin de ronces, d'épines, de pierres.

- Kanvès = un lieu-dit du secteur.

- Toul-âte = brèche pour entrer dans le champ.

- Ten-âte = grand champ.

- Passe-hen = sauter par dessus une pierre.

- Binotenne = petit sentier.

Orthographe : Ces mots transcrits comme ils sont, sont difficiles à retrouver dans un dictionnaire. Nous avons consulté le Dictionnaire Breton/Français/Vannetais de Mériadec HERRIEU (Emgleo Breiz, 2001).

- « Niouarn » serait peut-être la contraction de « en ihuern » qui signifie l'enfer.

- « Toul-âte » s'écrit « toullad » qui signifie ouverture dans un talus.

- « Ten-âte » s'écrit « tellad » qui signifie parcelle de terre.

- « Passe-hen » viendrait de « pasein » qui veut dire traverser, et de « hent » qui veut dire chemin.

- « Binotenne » s'écrit « minotenn » qui signifie sentier.

Notre rubrique « Connaissez-vous l'Etellois » est déjà parue dans nos bulletins numéros 48, 49, 50, 51, 61.

A suivre... ?

René BOZEC et Josette LE GOFF

LES NAUFRAGÉS DE BATEAUX PONTES ARMES À ÉTEL 1832-1982

Qu'est-ce qu'un naufrage ?

Naufrage ... Ce mot « porte le malheur des hommes et la peine des vivants », est-il écrit dans «La Légende de la Mort», ce chef-d'œuvre du roman noir breton transcrit par Anatole LE BRAZ. Par son sens premier, « le navire brisé », il traduit bien la perte du navire, puisque le mot naufrage entend la rupture du bâtiment qui navigue ; mais il recouvre aussi tout accident de mer survenu par fait de force majeure involontaire, par temps de paix ou temps de guerre, qui entraîne la perte totale du navire, soit qu'il coule au fond, soit que sa situation à la côte ou sur un écueil le mette dans l'impossibilité d'être renfloué.

Comme tous les ports, Étel a connu son lot de pertes de navires, et tant la pêche sardinière que thonière ou chalutière et le cabotage ont provoqué la disparition d'hommes et de navires. Les documents consultables font état des pertes de chaloupes non pontées comme de navires pontés ; seuls ces derniers feront l'objet de cette étude, en raison de l'existence d'archives plus précises, et surtout plus abondantes, provenant de l'Inscription Maritime et des Douanes, dont les registres ou les dossiers mentionnent le plus souvent les circonstances des accidents, mais aussi de l'administration préfectorale, qui, après les deux guerres mondiales, a reçu la charge de traiter les dossiers d'indemnisation des victimes.

Les bateaux étellois naufragés.

Étel a armé cent soixante-quatre caboteurs entre 1825 et 1938, soixante-trois chaloupes pontées entre 1869 et 1907, quatre cent quatre-vingt trois thoniers dundées entre 1891 et 1944, cent trente-huit pinasses thonières et/ou chalutières, trente-deux chalutiers à pêche latérale, un chalutier pêche arrière et deux thoniers congélateurs à appât vivant, entre 1947 et 1968. Cent dix-huit de ces navires se sont perdus. La plupart entre 1891 et 1958, période où la flottille ételloise a connu son plus fort développement.

Quelles ont été les causes de ces disparitions ?

1- Les naufrages classiques en temps de paix.

* Les caboteurs.

Les premiers naufrages, survenus entre 1832 et 1878, concernent des caboteurs.

Le 4 février 1832, le chasse-marée Alexandrine, A 70, armé à Vannes le 12 juillet 1831, et propriété d'Alexandre SOYMIÉ père, coule devant Lorient, dans des circonstances inconnues.

Le 14 mars 1857, la goélette Désirée, A 477, armée à Auray le 5 août 1856, année de son lancement, se perd sur la côte cornouaillaise, à Padstow ; le navire se brise et le capitaine LE MOUROUX, maître à bord, consigne hélas dans son rapport, daté du 22 mars suivant, la perte du novice Patern LE GUEN qui, au moment du naufrage, n'a pu resté accroché au bout de mât qui lui permettait de survivre.

Le 2 décembre 1863, la chaloupe pontée Mathilde, A 804, construite en 1849, armée au bornage à Vannes le 15 novembre 1862, coule en vue de Belle-Ile.

Le 25 décembre 1878, le lougre La Malouine, A 1402, fait naufrage, apparemment sans que l'on ait à déplorer de victimes. La chaloupe pontée Revanche, A 774, armée au bornage à Auray le 7 mai 1893 coule le 5 septembre à 3 milles dans le sud de La Trinité-s/Mer.

Le sloop à tapecul Coq du Village, A 705, armé au cabotage à Auray, est jeté à la côte le 2 août 1894 à l'entrée de Port-Maria (Quiberon) ; seul le capitaine GOURMELON a pu se sauver ; le matelot MORVAN et les trois passagers, Louis CHAPERON, Joseph LE DEUFF et Pierre-Marie CADIC, ont disparu. La cha-

loupe pontée Maria-Aimée, A 1741, armée au bornage, est perdue corps et biens dans les coureux de Belle-Ile dans la nuit du 2 au 3 janvier 1895.

Le dundée Saint Germain, A 2609, connaît fort heureusement un sort moins funeste, en coulant, le 25 septembre 1896, à l'entrée du port de Douarnenez.

Le 6 septembre 1915, un autre dundée, Joséphine-Madeleine, A 220, armé au cabotage, fait lui aussi naufrage sans dommage pour son équipage, de même que le dundée Bengali, A 2054, qui fait naufrage devant Quiberon le 19 novembre 1918.

Le dundée Œillet d'Étel, A 818, armé au cabotage national, fut le dernier représentant de cette activité qui ait contribué aux pertes par naufrage : victime d'une voie d'eau, ce navire relativement récent, lancé à Lorient en 1927, coule le 2 janvier 1935, 20 milles dans le Sud-Ouest de la pointe de Pen Men (Groix).

Relevons le nombre de naufrages en vue de ports aux abords relativement périlleux en raison d'affleurements rocheux.

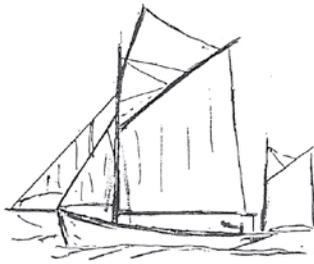
* Les chaloupes pontées.

Les pertes de navires affectent toutefois beaucoup plus les bateaux de pêche. Compte tenu du nombre limité de chaloupes pontées armées à Étel au XIXe siècle, celles-ci souffrent moins que les dundées. Néanmoins, entre 1880 et 1898, six d'entre elles disparaissent, dont Recours à Marie, A 260, propriété d'Alexandre SOYMIÉ fils, périe corps et biens le 14 décembre 1891 dans les coureux de Belle-Ile.

Le Saint Louis, A 1210, se perd aussi corps et biens le 8 août 1898 dans les parages de Chassiron, au Nord-Ouest de l'île d'Oléron, secteur « mal pavé » s'il en est.

Les abords de Quiberon restent fidèles à eux-mêmes, avec le naufrage de Mois de Mai, A 25, coulée le 26 janvier 1880 « à 7h30 du matin, à 30 mètres du Port-Pilote, sur la côte Ouest de Quiberon, après avoir touché sur la Roche Pouiller ».

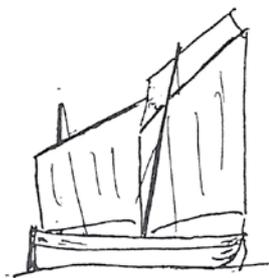
Le 10 octobre 1884, La Chinoise, A 461, ex-chaloupe groisillonne, coule, victime d'une voie d'eau dans les parages de Belle-Ile.



DUNDEE, 20 à 25m.
Grand côté avec
tape-cul.
Tape-cul derrière
la barre=YAWL.
Tape-cul devant
la barre=KETCH
Pêche, commerce.



LOUGRE, 20m env.
Voiles au tiers.
Commerce.



CHALOUPE, 8m env.
Voiles au tiers
Cul arrondi.
Pêche, commerce.



SLOOP, 10m env.
Voile à corne.
et trinquette.
Commerce, pêche.

Les abords de Quiberon n'épargnent pas La Première, A 2331, qui se brise le 31 janvier 1897 sur les rochers du Fort Neuf, à Port-Haliguen.

La barre d'Étel frappe le 29 mars 1897 la chaloupe pontée Étel n° 4, propriété d'Alexandre SOYMIÉ fils ; l'équipage est sauf.

*Les dundées.

Le tribut payé par les dundées entre 1904 et 1944 s'avère lourd : dix sont coulés par des sous-marins, sept par les U-Boote impériaux pendant la première Guerre Mondiale, trois par des sous-marins anglais pendant la Seconde Guerre.

L'année 1910 débute par la disparition du Saint Mathurin, A 1056, perdu corps et biens au large de l'île d'Yeu pendant la tempête des 23-24 janvier, et se clôt par celle du Hugo, A 1889, perdu corps et biens au large de La Rochelle au cours de la tempête des 14-15 décembre ; tous deux étaient armés « à la pêche au large ».

Entretemps, le Vieux Marcheur, A 1739, armé « à la pêche du poisson frais » le 22 juin, a fait naufrage sur la barre ; son équipage est sauf, mais le dundée se démolit après son échouage à la côte.

En 1911, le Saint Benoît, A 1703, armé à la pêche au large à Étel le 4 juin 1910, se perd corps et biens au cours de la tempête qui souffle du 30 au 31 janvier 1911 ; il a été vu pour la dernière fois le 28 janvier.

En 1912, le bilan s'aggrave : le Pierre-Marie-Stella, A 1171, fait naufrage à Port-Bellec, près de Sauzon (Belle-Ile), tandis que le Sainte Anne, A 1762, vu pour la dernière fois le 27 septembre à son départ de Concarneau pour les lieux de pêche, se perd corps et biens ; les deux dundées ont été armés « pour la pêche au large ».

Les pertes matérielles se succèdent au cours des trois années suivantes.

Le 8 février 1913 le Sept Saints, A 1576, armé à la pêche au large, fait naufrage à la pointe de Kerbihan, près de La Trinité-s/Mer.

Le 23 mars 1914, l'Alexandrine, A 2016, fait naufrage ; le lieu et les circonstances ne sont pas précisées... Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1915, le Don de Marie, A 1961, ex-lougre regréé en dundée, qui jauge 64,44 tonneaux en brut, « armé à la petite pêche et à la pêche au large » est jeté à la côte à Douarnenez et se brise.

En 1919, le Jean-Germaine, A 2234, fait naufrage à Ré, le 9 novembre.

Le 1er août 1922 le dundée Ville d'Étel, A 1567, fait naufrage à 14.15 10 milles dans

le Sud-Ouest du Rocher du Corbeau (Ile d'Yeu).

Le 16 avril 1923, vers 17.00 heures, le Joseph & Madeleine, A 2182, est victime d'une voie d'eau « par environ 45° 26' 30» de latitude Nord et 1° 24' 30» de longitude Ouest ».

Dans la nuit du 5 au 6 septembre 1925, le Fleur des Enfants, A 2011, fait tête sur un rocher dans les parages de l'île aux Moutons (Glénan) et coule.

L'année 1930 se déroule sans fait notable jusqu'au 18 septembre ; nombre de thoniers de tous les ports du Sud-Bretagne sont en pêche dans deux secteurs, l'un situé entre les bancs de la Petite Sole et de la Grande Sole, entre 48° et 49° de latitude Nord, 10° et 12° de longitude Ouest, l'autre au large de la pointe de Penmarc'h, par 47° de latitude Nord, 4° et 6° de longitude Ouest... Dans l'après-midi, le vent fraîchit brutalement, la mer se creuse à l'approche d'une dépression qui se mue, au cours de la soirée et de la nuit, en la tempête la plus violente qu'ait alors connue le siècle. Dix dundées d'Étel, montés par six à sept hommes, patron et mousse compris, se perdent corps et biens ; l'équipage d'un onzième, l'Albatros, A 2251, qui coule, est sauvé : trois hommes peuvent embarquer sur Arvoris, de Groix, quatre sur l'Étellois Les Quatre Sergents de la Rochelle. A 96.

Le 21 septembre, victimes de leurs avaries, le Saint Laurent, A 16, et le Micheline, A 21, coulent tous deux par suite de voies d'eau multiples, à 1 heure du matin, 5 milles dans le Sud-Ouest de Loctudy.

Tout à fait indépendamment, mais pour les mêmes raisons, un coup de tabac imprévisible, le Bely-Jaja, A 955, et Petit Poucet (A ?) font naufrage dans la nuit du 19 au 20 octobre, l'un jeté sur la côte des Glénan, l'autre sur celle de Groix. Étel perd l'insupportable total de quinze dundées en cette année 1930.

Les années qui suivent s'avèrent moins dramatiques, hormis 1935, où le dundée Ker Zine, A 1136, se perd corps et biens le 20 février, dans des circonstances indéterminées.

Le naufrage de l'Aviateur Nungesser, A 801, incendié en mer le 6 août 1936, ne provoque fort heureusement aucun drame humain, non plus que celui du Formidable, A 5191, abordé par le chalutier Courlis au large d'Arcachon, le 14 mars 1938, à 21h 45.

Des navires vieillissants se perdent corps et biens dans les années qui suivent la

guerre de 39-45. Disparaissent ainsi : le 23 avril 1947, le Petit Pierre-Ange, A 718, construit en 1926 au Palais ; le 3 avril 1948, le Fleur de Sainte Anne, A 503, construit à Lorient-Kêroman en 1923 ; le 19 octobre 1949, le Soupir, EL 5047, construit en 1921 ; le Michel-Annick EL 5070, le 10 juin 1954 ; la pinasse Rose Mystique ,EL 5203, le 14 février 1957 ; le Sainte Famille, EL 5085, le 8 août 1958 ; le chalutier Alcyon, EL 5456 ,qui fait naufrage dans le Sud-Ouest de Land's End le 14 décembre 1978.

La tragédie frappe deux pinasses : la Notre Dame des Victoires , EL 5227, se brise sur la côte d'Irlande, en mai 1956, et perd six hommes d'équipage ; le patron d'Agneau Pascal, EL 5345, disparaît quand, à 20 h 30, par 38°31' Nord et 05°13' Ouest, le cargo portugais Timor éperonne son navire le 18 août 1958 au large d'Ouessant, par temps bouché.

2 - Les naufrages en temps de guerre.

* Guerre 14-18.

Au cours de l'année 1916, la guerre sous-marine fait ses premières victimes parmi les flottilles de Bretagne-Sud : le Prosper-Léon, A 1973, devient le premier Étellois à pâtir de cette offensive de la marine impériale allemande ; arraisonné dans l'Ouest-Sud-Ouest de Chassiron par un U-Boote, il explose, victime d'une charge de dynamite. Le carnage continue en 1917.

Le 15 mars, le Petit Jean, A 1814 , rencontre pour son malheur un U-Boote 15 milles dans l'Ouest de la pointe d'Arzic (Belle-Ile).

Le 18 mars, le Félicité-Albert , A 1938 , connaît le même sort 10 milles dans le Sud-Sud-Est de l'île d'Yeu.

Le 21 avril, l'Émile & Charlotte, A 12, ex-lougre grée dundée de 40,29 tonneaux armé au bornage le 16 mars à Étél, subit l'assaut d'un autre sous-marin à 5 milles du Grand Phare de Belle-Ile, dont les guetteurs peuvent relater l'agression ; après évacuation par son équipage, il est coulé par une charge explosive déposée à son bord, suivant la méthode généralement employée par les commandants de U-Boote.

Les attaques des navires de commerce et de pêche par les sous-marins allemands prennent de telles proportions en 1917 que les autorités maritimes britanniques et françaises décident de rendre obligatoire la circulation en convois. Le système est reconduit en 1918 et plusieurs dundées ételloises s'intègrent aux formations de Groix et de Concarneau. Le second convoi, censé appareiller de Groix le 10 juillet, quitte finalement l'île le 23 août sous la protection de trois navires armés, dont un chalutier à vapeur. Deux dundées d'Étel, l'Hirondelle, A 2028, et le Nicolazic, A 2039, tous deux armés d'un canon de 57 mm, perdent le convoi et le 2 septembre 1918 à l'aube, par 47°8' Nord et 8°28'Ouest, subissent sans pouvoir riposter l'attaque du U-53, respectivement à 05h45 et 05h50 du matin. Le patron de l'Hirondelle, Jean-Marie LE MIGNANT, et un matelot Joseph-Marie LE LOUER, perdent la vie sous le tir du submersible, quatre obus tirés sans coup de semonce. Le Nicolazic est coulé de deux coups de canon à 06h45. L'Hirondelle, abandonné pendant que l'équipage du U-53 s'affaire à embarquer le canon d'Étoile Polaire, dundée de Groix également agressé, est finalement coulé de quatre obus à 09h30 ; le patrouilleur R.N.S. Liberty recueille les rescapés vers onze heures. Le même U-53 fait une nouvelle victime le 7 septembre : sorti seul, le Pierre & Jeanne, A 2288, est coulé au canon dans l'Ouest-Nord-Ouest de Penmarc'h.

Tableau des lieux des naufrages (connus)

naufrage	nombre	naufrage	nombre
Perdu corps & biens	26	Loctudy	2
Coulé en mer	19	Plœmeur	2
Coulé par sous-marins	10	Audierne	1
Etel (barre)	7	Arcachon	1
Quiberon	5	Australie (Grande Barrière)	1
Glénan	4	Brest	1
Groix	4	Doëlan	1
Belle-Ile	3	Espagne	1
Grande-Bretagne	3	Gâvres	1
La Teignouse	3	Guinée	1
Abordage	2	Ile de Man	1
Camaret	2	Ile d'Yeu	1
Douarnenez	2	Irlande	1
Ile de Ré	2	Le Guilvinec*	1
Incendie	2	Loire (entrée de l'estuaire)	1
La Trinité	2	Lorient (rade)	1
Le Croisic	2	Penmarc'h	1

*Guerre 39-45.

La Seconde Guerre mondiale prélève son tribut, lourd... : Étel perd seize dundées et un thonier-chalutier, l' Anne-Louise, A 5705 construit en 1938 par le chantier ROY & PLAIDEAU, qui fait naufrage sur la barre d'Étel le 11 novembre 1941.

En 1940, le dundée Père Thomas, A 585, fait naufrage dans le courant du mois de janvier à l'entrée de la Loire ; ses propriétaires tentent d'obtenir des indemnités au titre des dommages de guerre, mais la commission départementale statue négativement.

Le 7 février 1940, la Marine Nationale, qui a réquisitionné les Joséphine, A 27, Kervin, A 516, et Peau d'Ane, A 807, les coule dans le chenal de La Teignouse, au titre d'obstructions anti-sous-marines. Le lendemain, dans la nuit, le Notre Dame du Bon Secours, A 5217, se jette sur les côtes de l'île de Ré en raison de l'extinction des phares.

Le 30 septembre, un torpilleur polonais qui opère en liaison avec la Royal Navy éperonne volontairement le Erquy, A 5217, sans faire heureusement de victimes ; le lieu du naufrage n'est pas précisé, et tout permet de supposer que les consignes de couler tout navire potentiellement collaborateur de la Kriegsmarine sont déjà entrées en application.

Le 10 octobre 1942, vers 21h30, au large de Belle-Ile, le Petit Léon, A 5190, est abordé et coulé par un patrouilleur allemand qui recueille néanmoins l'équipage.

Dans la nuit du 17 au 18 décembre, après extinction du phare de l'île aux Moutons, le Intron Varia Er Penity, A 816, un plomb de sonde bloqué dans la mèche de son gouvernail, se jette à la côte ; la commission fait droit en 1946 à la demande d'indemnités présentée par Joseph JOUANNIC fils, son patron et propriétaire ; toutefois, l'intéressé doit attendre jusqu'au 2 septembre 1957 pour toucher la somme de 238.300 francs, loin de correspondre à la valeur de son dundée.

En 1943, six dundées ételloises sont rayés des matricules. La disparition du Bétharam, A 1039, perdu corps et biens depuis le 13 janvier, reste attribuée à un hypothétique canonage par un patrouilleur allemand.

Le 19 mars, après sa réquisition par l'autorité d'occupation, le Coeli Mary, A 1037, est pris en remorque par un chaland automoteur avec quatre autres dundées. Il rompt son amarre au cours du franchissement de la barre d'Étel et se jette sur les roches au pied de la tourelle d'entrée de la Ria.

Le 8 juillet, le patron du Gustave-Jeanne, A 668, préfère saborder son dundée dès qu'un sous-marin britannique lui tire un coup de semonce. Le sous-marin Upstard canonne et coule le Torpille, A 513.

Le 14 septembre, le même sous-marin coule au canon le Grotte de Bethléem, A 5487, 120 milles dans l'Ouest de Groix, après avoir recueilli son équipage, qu'il débarque à Gibraltar. Signalons aussi une attaque à la torpille sur le Men Guen, A 5084 qui échappe à la destruction grâce à l'intervention d'un avion de patrouille allemand.

CONCLUSIONS

D'autres destins paraissent plus baroques, ou plus mystérieux : acheté par le réalisateur d'un film, le Sainte Brigitte EL 5080 (ex-A 5313) est volontairement coulé en janvier 1955 au Guilvinec en cours de tournage. Le Saint Yves d'Arvor EL 6098 (ex-Gerbe d'Or A 5484 et EL 5113) fait naufrage le 9 juin 1964 sur la Grande Barrière de corail australienne pendant une tentative de tour du monde. Réquisitionné par l'Occupant, le Job du Rhune, A 5485, est réputé s'être perdu en mer.

Si l'on étudie les lieux où se sont produits les naufrages, force est de constater que la barre d'Étel où se perd, le 11 novembre 1941, le chalutier Anne-Louise, A1705, construit en 1938 par le chantier ROY et PLAIDEAU, les îles Glénan, où se brise par exemple la pinasse Amzer Zo, Groix, la côte sauvage de Quiberon où le dundée Jean-Gabrielle, EL 5013, est ainsi jeté en 1949, Belle-Ile et la Grande-Bretagne reviennent plutôt fréquemment ; le passage de La Teignouse s'avère un cas particulier, dû à une aberration de l'Amirauté, voir plus haut.

Enfin, si l'on excepte la tragédie de septembre 1930, Étel ne connut pas plus ou moins de pertes que tout autre port de pêche, et chacun y sait que la mer reste une rude maîtresse, rarement encline à la pitié envers ceux qui en tirent leur subsistance.

Michel PERRIN
René BOZEC

Sources :

- 1) Dossiers de dommages de guerre.
- 2) Inscriptions maritimes. Préfecture du Morbihan.
- 3) Douanes. Archives départementales. Vannes.

CERCLE NAUTIQUE



Après un bilan satisfaisant clôturant au mois d'avril l'exercice 2009- 2010, le Cercle Nautique d'Étel prépare activement la saison estivale. Voile et Plongée seront encore au programme des activités de cet été.

L'école de voile est ouverte aux enfants à partir de 3 ans et demi. Jeux d'équilibre dans l'eau, initiation à l'Optimist, chasse au trésor, pêche à pied, réalisation d'un aquarium, découverte du milieu marin, apprendre tout en s'amusant, tels sont les thèmes du stage moussaillon.

Les familles ne seront pas en reste. Les parents et grand parents pourront, avec leurs enfants, admirer la beauté de la Ria d'Étel sur un voilier collectif « La Yole Morbihan » pouvant accueillir 8 passagers. Des sorties , à la demi-journée ou à la journée, permettront, outre le plaisir de naviguer à la voile, de découvrir Le Magouer, le Vieux passage, l'île de St Cado et l'histoire de la Ria d'Étel.

Les jeunes sportifs pourront s'éclater sur un nouveau dériveur, l'OpenBic tout en se perfectionnant sur un support dynamique

procurant de réelles sensations au moindre souffle d'air.

Pour les plus grands, planche à voile en initiation et en perfectionnement, catamarans de sport seront autant d'occasion de pratiquer les sports de glisse en toute sécurité.

Enfin, suite aux nombreuses demandes, formulées l'année dernière par les estivants de passage regrettant sa fermeture, le « point passion plage » sera ouvert tous les week-ends

Pour les amoureux de la plongée subaquatique, des baptêmes de plongée (à partir de 8 ans), de la formation enfant (plongeur or, bronze, argent), Niveau 1 (à partir de 14 ans) et niveau 2 seront proposés chaque semaine.

Pour les titulaires des niveaux 1 et supérieurs, l'exploration des sites de la rivière d'Étel vous fera découvrir une biodiversité que vous ne trouverez nulle part ailleurs : éponges géantes, chori-nactis, anémone perle, spirographe, bars, congres, dorades, araignées, et homards vont s'offrir à vos yeux.. Les formateurs et chefs de palanquée sont tous des moniteurs bénévoles, formés pour la plus part au Cercle Nautique, et des passionnés qui seront fiers de vous faire aimer leur activité.

On vous attend !

Renseignements et inscriptions sur le site www.cercle-nautique-étel.fr ou en téléphonant au 02 97 55 21 26.

*Le Président du Cercle Nautique d'Étel
Pierre GOMBERT*

ERDEVEN-ÉTEL-FOOT

Montée en division supérieure pour les deux équipes

A l'issue d'une excellente saison, notre équipe accède à la D2 avec une seule défaite face à une équipe renforcée de Carnac. L'équipe B quant à elle accède aussi à la D3.

Les brillants résultats d'ensemble sont dus à une excellente entente au sein du club et la bonne participation de tous les joueurs aux entraînements sous la houlette de notre entraîneur Le Guen Philippe qui sera encore des nôtres la saison prochaine.

Nous remercions l'ensemble des membres du bureau pour leurs implications lors des différentes manifestations. Un grand bravo aux nombreux supporters qui nous ont encouragés tout au long de la saison, ainsi qu'aux sponsors qui nous apportent une aide précieuse. Remerciement aussi aux municipalités d'Erdeven et d'Etel pour leurs subventions et la mise à disposition des équipements très performants. Merci aussi à Christian Le Niniven qui, après 38 saisons d'arbitrage, raccroche sifflet et drapeau, Matthieu Jéhanno le remplacera.

Pour la saison prochaine nous souhaitons également que les personnes qui veulent s'investir dans le club, en tant que dirigeants ou accompagnateurs d'équipes, se fassent connaître auprès des responsables du bureau.

Les festivités organisées par le club ont été couronnées de succès en particulier le dernier loto d'avril ; le prochain est programmé le 17 Juillet à la salle polyvalente d'Erdeven, et la soirée « moules frites » à la salle de la criée à Etel le samedi 21 août.

*Le bureau d'Erdeven- Etel- Foot
Patrick Le CALVE, président.*



Contacts : Président ; Le Calvé Patrick 06 69 64 26 65
Vice-président ; Le Leuch Laurent 06 98 98 48 42
Secrétaire ; Le Niniven Christian 02 97 55 63 70
Vétérans ; Robic Yvan 02 97 55 62 42 / Maamri Rachid 06 62 42 93 64
Entraîneur ; Le Guen Philippe 06 71 33 92 38

KAYAK CLUB

Une saison encore fructueuse.



La saison sportive du kayak club a encore été cette année très soutenue, avec de nombreux podiums dans les disciplines phares pratiquées au sein du club : le Wave-ski (kayak de vagues) et l'Océan racing (courses longues en mer). L'école de pagaie, pour les moins de 15 ans, n'a pas été en reste avec de bons résultats obtenus au challenge départemental des jeunes pagayeurs. La saison se terminera avec deux importantes échéances, le championnat de France d'Océan racing, fin août, à Cherbourg, et le championnat de France de Wave-ski, fin octobre, sur les vagues d'Anglet. Le club espère renouveler les bons résultats de 2009, avec un podium ramené de chaque épreuve.

Côté organisation, le club n'a pas chômé non plus, avec une étape du challenge départemental jeunes accueillie en octobre à Etel, avec plus de 120 jeunes pagayeurs sur le plan d'eau, et un sélectif national de wave-ski organisé à Erdeven en mars, avec la présence des meilleurs français. L'année prochaine, Etel devrait accueillir la finale du challenge jeunes, sur 2 jours.

Le kayak club c'est aussi bien sûr le loisir, avec des sorties tous les samedis sur la Ria et en mer, le moyen idéal de (re)découvrir la richesse de nos côtes.

L'association a également créé cette année un second emploi d'encadrant à l'année, dans la perspective de la création du Pôle Nautique à Etel.

En juillet et août (et sur demande en avant et arrière saison), le club propose pour tout public des séances de découverte et des randonnées, ainsi que de la location, sur le site de la Vieille Chapelle à Sainte Hélène, et à Etel au « Point Passion Plage ». L'activité est très accessible à tout âge (minimum 10 ans) : le kayak, c'est le vélo de la mer !

Pour tout contact : kayak.ria.etel@free.fr, ou Yannick au 06 14 28 21 17

Alors à bientôt sur l'eau !

Le Président, Philippe BLANQUET

TENNIS CLUB DE LA RIA : LE TENNIS EN FÊTE



Les Championnats Départementaux Jeunes se sont invités durant trois journées dans nos locaux, et, une fois de plus, ce fût la fête.

De 8 à 18 ans, filles et garçons se sont affrontés dans la pure tradition de notre sport, pour le

grand plaisir de tous les spectateurs.

Le soleil a bien voulu nous accompagner jusqu'au bout, le dimanche 16, lors des 1/2 finales et finales, honorés de la présence de Madame Françoise Le Jossec, Maire d'Erdeven et de Jo Nigen, Maire d'Etel; une remise des prix inédite et très festive conclut cette manifestation.

Le niveau de tous nos jeunes, petits et grands, nous rassure : la relève semble assurée et conforte le travail effectué dans tous les clubs du Morbihan

Trois de nos 17 joueurs engagés ont disputé les demi-finales :

- Nathalie Le Bail - Celia Lorho - Julien Renaud

Pour eux l'aventure continue, puisqu'ils iront défendre le club, dans le cadre des Championnats Régionaux, à Pléneuf - Val André (dans les Côtes D'Armor).

Les derniers travaux de rénovation du site se terminent avec la mise en place de bancs et de tables pour le pique nique. Heureux et fiers de pratiquer un sport, que nous aimons, dans un aussi joli cadre, nous espérons, maintenant que ce complexe deviendra aussi un but de promenade, un lieu de détente et de convivialité.

Nous accueillons toujours avec bonheur, les « courageux » qui veulent s'adonner au tennis : cours particuliers, cours collectifs, stages de jeunes et d'adultes sont à la disposition de tous.

Pour toute information : un seul N° de téléphone : **02 97 55 62 77**

*A bientôt
Jean-Jacques LUBRANO*



(en saison)

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Journée découverte des activités nautiques, plan d'eau d'Étel.

Quatre-vingt-dix élèves des écoles du secteur ont participé, le 23 octobre dernier, à une journée découverte des activités nautiques sur le bassin. Les classes de CM1-CM2 étaient réparties en quatre ateliers et ont pu s'initier à : l'optimist, la planche à voile, le kayak et le matelotage.

Ils étaient encadrés par leurs enseignants et des animateurs diplômés d'Etat.

Cette animation était organisée par le Cercle Nautique d'Étel, le Musée des Thoniers, le Kayak Club de la ria d'Étel, et le Crédit Mutuel de Bretagne.

La journée s'est terminée par la remise des lots des partenaires du Crédit Mutuel de Bretagne autour d'un goûter.

Fort du succès de cette journée, celle-ci sera renouvelée le 15 octobre prochain...



Jeannine LE GOLVAN

GYMNASTIQUE ÉTELLOISE

UNE ÉCOLE D'EXCELLENCE !

Le 7 mars, lors du championnat départemental par équipes, de gymnastique artistique à Étel, les jeunes ételloises ont brillé.

Elles sont arrivées premières en catégorie promotion d'excellence (niveau 1 à 4) devant Lanester et Hennebont ; premières en catégorie honneur (niveau 1 à 3) devant Lanester 1 et Lanester 2 et troisièmes en catégorie départementale (niveau 1 et 2) après St Jean Brévelay et Lanester.

En outre Enola Lamour, grâce à ses performances individuelles, a été classée première poussine du Morbihan.

A l'occasion de cette manifestation, Véronique Jollivet, qui depuis 1983 entraîne les jeunes gymnastes, a reçu du maire, Jo Nigen, la médaille de la ville pour son bénévolat au service de la vie associative locale et de la formation des jeunes.

Le 29 mai à Hennebont, les poussines ont fini premières en catégorie départementale 1.

Le 30 mai à Lanester, les jeunes ont fini premières en catégorie départementale 1 et les aînées ont fini premières en catégorie départementale 3.



La Rédaction



Calendrier des animations

JUILLET

Du 2 juillet au 26 septembre : exposition extérieure de photos « 160 ans de vie et d'activités à Etel ».

- Le 6 : brocante place des Thoniers.
fest-noz place des Thoniers avec le groupe « Mauvaise Langue ».
- Le 7 : soirée animation avec le groupe « Papa Style et Baldas » organisée par le syndicat d'initiative.
- Le 11 : accueil des touristes avec le groupe « K'Vell » organisé par le syndicat d'initiative.
- Le 12 et le 13 : Trophée Voile du Crédit Agricole.
- Le 13 : soirée animation avec le groupe « Leal Martinez » organisée par le syndicat d'initiative.
fest-noz place des Thoniers avec le groupe « Dorn-ha-Dorn ».
- Le 14 : retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal du comité des fêtes.
- Le 18 : soirée « French cancan » organisée par le comité des fêtes.
- Le 20 : soirée animation avec le groupe « Damad ».
- Du 20 au 27 : exposition « Art Police » à la salle des fêtes.
- Le 24 : cotriade de la SNSM sous la criée.
- Le 27 : fest-noz place des Thoniers avec le groupe « Mauvaise Langue ».
- Le 29 : spectacle « Bric-à-bracophone » place des Thoniers.
- Le 30 : moules frites de l'APED sous la criée.
- Le 31 : soirée chants de marins au musée des thoniers par le groupe « Lak a Barh ».

AOÛT

Du 1er au 31 août : à la bibliothèque municipale, exposition « Carnet du Golfe » aquarelles de Jean-Claude Crosson.

- Le 1er : accueil des touristes avec le groupe « Lak A Barh » organisé par le syndicat d'initiative.
- Du 1 au 5 : exposition sous la criée ..
- Du 1 au 10 : exposition « Art Etel » à la salle des fêtes.
- Le 3 : brocante place des Thoniers.
fest-noz place des Thoniers avec le groupe « Dorn-ha-Dorn ».
- Le 5 : répétition du Bagad « Ronsed Mor » de Locoal-Mendon place des Thoniers organisée par le syndicat d'initiative.

Le 7 : jour anniversaire de la naissance d'Etel. (160 ans)

- Le 8 : fête du Thon organisée par le comité des fêtes.
- Le 10 : soirée animation avec le groupe « Damad ».
- Le 13 : mal es frites de l'APED sous la criée .
- Le 15 : bénédiction de la mer et fête paroissiale sous la criée.
- Le 17 : fest-noz place des Thoniers avec le groupe « Mauvaise Langue ».
- Le 19 : soirée country-music, organisée par le syndicat d'initiative place des Thoniers, avec le groupe « Blue Djinn's ».
- Les 19 et 20 août : sardines grillées sous la criée au profit de la caisse de secours des péris en mer et du « Foyer du marin Etellois »
- Le 21 : moules frites sous la criée par le FCEE .
- Le 24 : fest-noz place des Thoniers avec le groupe « Dorn-ha-Dorn ».
- Le 31 : soirée animation avec le groupe « Damad ».

SEPTEMBRE

- Le 12 : « Troc et puces » de l'ALE collège.
- Les 18 et 19 : portes ouvertes au musée des Thoniers pour les journées du patrimoine.
- Le 25 : bal breton de l'ALE à la salle des fêtes.
- Le 29 et 30 : bourse aux vêtements à la salle des fêtes.

OCTOBRE

- Du 1er au 4 : bourse aux vêtements à la salle des fêtes.
- Le 31 : brocante et puces sous la criée par le comité des fêtes

NOVEMBRE

- Le 7 : « Troc et puces » sous la criée par « Art en portée ».
- Du 17 au 22 : bourse aux jouets à la salle des fêtes.

DECEMBRE

- Le 11 : « Troc et puces » de l'ALE sous la criée
- Le 18 : arrivée du Père Noël sur le port avec le comité des fêtes.
- Le 31 : réveillon organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes.

NOUVEAU :
votre bulletin sur le site
mairie-etel.com
à la rubrique
«LE BULLETIN COMMUNAL»

(programme susceptible de modifications)